

COLOMIERS PRATIQUE



LE GUIDE DES SERVICES ET DES ADRESSES UTILES

2023
2024

Sommaire

ÉDITO	3
-------------	---

VOTRE VILLE

Colomiers, c'est vous !	4
Patrimoine	6
Vos élus du Conseil municipal	10
Conseil Municipal des enfants et des jeunes (C.M.E./C.M.J.) ..	18
Participation citoyenne	19
Démarches qualité	20
Transition écologique	21

SERVICES A LA POPULATION

Vos démarches

Etat- civil, identité, cimetières, élections et autres services....	22
Police municipale.....	25
Urbanisme	26
Archives municipales.....	28

Transports

Réseau Tisséo, Transport à la demande, Pass mobilité	30
Ligne C Métro, Gare SNCF, TER	31
Réseau cyclable	32
Stationnement gratuit, zones bleues, bornes électriques	33

Cadre de vie

Relation à l'usager, éclairage public	34
Eau potable, assainissement et eaux usées.....	35
Collecte des déchets et encombrants	36
Composteur individuel	38

Aides & assistance

Aide aux victimes, conseils juridiques	39
Prévention et administrations	40

LA FAMILLE

La Petite enfance	42
Education, Loisirs éducatifs, Alae	44
Centres de loisirs	47
Education alimentaire	48
Maisons citoyennes	49

SOLIDARITE

Action sociale	52
CCASS : action sociale, aide et accompagnement	

Seniors	53
Guichet unique seniors - Service d'aide à domicile	
Résidence Emeraude - Maisons de retraite	

Handicap	55
Mission handicap, social – Emploi – Sport, loisirs et culture -	
Déplacement – Associations	

VOS LOISIRS

Culture

Pôles coopération - vie culturelle

Pavillon blanc Henri-Molina	58
Le Conservatoire	59
Cinéma, Petit théâtre du centre.....	60

Sport

École municipale des activités sportives et artistiques, gymnastique adulte, ticket sport	61
---	----

Espace nautique Jean-Vauchère, complexe sportif Capitany, Tennis du Cabirol.....	62
--	----

VIE ÉCONOMIQUE

Emploi

Plan local d'insertion pour l'emploi	64
Pôle emploi, mission locale	
Associations emploi	66
La Mijoteuse, Club d'Entreprises de l'ouest toulousain	66
Commerces de proximité, marché de plein vent	67

GUIDE PRATIQUE 2023/2024

Les adresses et les services utiles



Contact Communication : Tél. 05 61 15 24 42

Conception et édition par la Direction de la Communication de la Ville de Colomiers

Crédit photos : Mairie de Colomiers -Diffusion : MAIRIE DE COLOMIERS

Colomiers...c'est vous !

Chères Columérines, Chers Columérins,

Avec ses 40 000 habitant.e.s, 31 095 emplois et 2 700 entreprises sur son territoire, Colomiers tient fièrement sa place de 2^e ville de la Haute-Garonne et de la Métropole, et de 14^e ville de la région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée.

Forte de 520 hectares d'espaces verts et de loisirs, soit 25% de sa superficie, notre ville offre un cadre de vie agréable et arboré que nous enrichissons chaque année de plusieurs centaines de nouvelles plantations. Quotidiennement, nous avons à cœur de contribuer à la transition écologique des territoires en améliorant l'empreinte carbone de nos bâtiments et de nos projets.

Colomiers a fait de l'équilibre et de la qualité les maîtres-mots de son développement : équilibre entre habitat, activités économiques et espaces naturels, équilibre entre habitat vertical et habitat horizontal, qualité des services publics et équilibre de l'offre de services sur l'ensemble

de son territoire, ou encore qualité de son accompagnement à tous les âges de la vie.

Votre ville intervient ainsi avec engagement dans tous les champs qui relèvent directement de sa compétence - petite enfance, éducation, culture, sports, urbanisme, action sociale, tranquillité publique notamment -, travaille de concert avec les Columérines et les Columérins et de nombreux partenaires publics et privés sur un large panel de domaines - santé, économie, emploi, vie associative...

L'ensemble des structures municipales et vos élu.e.s sont à votre écoute pour vous accompagner dans votre quotidien et faire de Colomiers la ville du bien-être.

Karine TRAVAL-MICHELET

Maire de Colomiers
Vice-Présidente de Toulouse Métropole



4 VOTRE VILLE

COLOMIERS, C'EST VOUS !



A l'ouest de Toulouse, à 10 minutes de la ville centre de la métropole et à 5 minutes de l'aéroport international, Colomiers bénéficie d'une situation géographique déterminante et compte sur son territoire une partie du plus important pôle économique et industriel de Toulouse Métropole.

Autrefois village rural de 2 000 habitants, c'est aujourd'hui la deuxième ville de la Haute-Garonne avec plus de 40 000 Colomérines et Colomérins. Une cité moderne dont une colombe symbolise le passé, terre des colombiers, mais aussi l'avenir, la ville étant au cœur d'un des centres mondiaux de la construction aéronautique.

2 700 ENTREPRISES, 31 095 EMPLOIS

L'expansion de Colomiers commence avec l'extraordinaire ascension de l'aéronautique française puis européenne. Après avoir accueilli sur son territoire Bréguet, Dassault, puis l'Aérospatiale, c'est aujourd'hui le groupe international AIRBUS qui construit, dans les usines d'assemblage : l'A330, l'A320 et l'A350.

L'aéronautique, mais pas seulement - du BTP aux commerces et services - d'autres secteurs d'activités performants sont également actifs sur la ville, ce qui représente au total plus de 2 700 entreprises et 31 095 emplois.

NOTRE VILLE A DU CHARME

Au-delà de son dynamisme économique, Colomiers est reconnue pour la qualité de vie qu'elle offre. 520 ha du territoire sont ainsi dédiés aux espaces nature et aux loisirs avec des sites d'importance tels les parcs du Cabirol, Duroch, du Pigeonnier, du Garoussal, les berges de l'Aussonnelle ou le square des Marots et la proximité de la Forêt de Bouconne. Sans oublier la confirmation depuis plus de 20 ans des "Trois fleurs" au Concours des Villes fleuries de France.

Malgré un essor démographique rapide, Colomiers s'est développée harmonieusement grâce à une urbanisation maîtrisée, gage d'un équilibre entre habitat (45%), activités (30%) et environnement (25%), associée à une véritable mixité socio-économique.



DES SERVICES DE QUALITÉ

La Ville a aussi pour atouts de nombreux services publics qui en font un pôle de centralité de l'ouest toulousain : CPAM, CAF, Hôtel des Finances publiques, Pôle emploi...

Les services municipaux y sont diversifiés et au plus près des Columérines et Columérins. Ainsi, depuis 2006, Colomiers se démarque par l'obtention de la certification "Qualivilles". Elle permet de conduire une démarche Qualité au profit des usagers (accueil, démarches administratives, urbanisme).

Par ailleurs, les habitants bénéficient dans leur proximité, idéalement répartis sur le territoire, d'un accueil petite enfance, d'une école maternelle et élémentaire, d'une maison citoyenne... sans compter les quatre collèges et trois lycées. Que ce soit dans la promotion de l'habitat social (27,4%), l'accès facilité aux transports publics, l'aide aux personnes en difficulté, à l'éducation, la culture, ou aux sports, la Commune porte ainsi des avancées toujours plus importantes en matière sociale et de participation citoyenne avec l'existence de six comités de quartier et d'instances participatives pour une concertation très bénéfique à toutes et tous.



300 ASSOCIATIONS

Animée d'un esprit d'échange et de solidarité, l'action socioculturelle de la ville est également relayée par le tissu associatif colomérin qui joue un rôle essentiel dans la vie locale.

Près de 300 associations actives agissent au quotidien dans des domaines aussi variés que la culture, l'éducation, la formation, les loisirs, le handicap, l'humanitaire ou encore le sport...

Un gage de citoyenneté directement exprimée par la grande diversité d'animations et de manifestations organisées avec le soutien de la commune. Pour n'en citer que quelques-unes : Festival BD, le festival Nothing2looz, la Fête du battage, Il était une fois Colomiers, les 10 km de Colomiers, le carnaval... mais aussi les nombreuses rencontres et formations des 80 clubs sportifs tels le rugby, le football, le basket, la natation synchronisée ou encore la gymnastique.

Colomiers, une ville urbaine et solidaire, offre un art de vivre et de partage qui lui donne un caractère des plus humains.

PATRIMOINE

LE PIGEONNIER DU PERGET XVIII^e siècle

Emblématique de la ville, ce pigeonnier se dresse route de Pibrac. De style traditionnel en briques roses, élevé sur quatre arcades en plein cintre, cet héritage du passé, adossé à une ferme de même style, tous deux récemment rénovés, se trouve au cœur d'un parc entouré d'un petit lac. Pour la petite histoire, Colomiers vient du latin Colombario, colombier ou pigeonnier, qui symbolisait la noblesse et la richesse des coseigneurs (capitouls) du 14^e siècle. Il permettait en effet de récolter le seul engrais de l'époque, " la colombine", pour les terres alors très agricoles.



LE CLOCHER DE L'ÉGLISE SAINTE-RADEGONDE - 1783

A proximité du parc Duroch, l'église Sainte-Radegonde, reine des Francs au 6^e siècle, est un monument central de la ville. Du bâtiment principal, il ne reste que le chevet gothique : une tour carrée en briques roses, surmontée d'un pinacle en forme de lanterne. Au 18^e siècle, les murs latéraux sont surélevés et la façade reçoit une haute porte triomphale, surmontée d'un fronton triangulaire, restaurée en 2006. La bâtisse a profité d'une réfection de la toiture et des plafonds durant l'année 2014.



LE CENTRE ANCIEN Rue d'Auch, rue Gilet, rue du Prat

Cœur historique de la cité, ces rues qui figurent parmi les plus anciennes formaient les principales artères du village. Quelques maisons anciennes du 19^e siècle de style toulousain en briques et galets ont conservé tout leur charme.



LE CHÂTEAU DE L'ARMURIER

Ce château fut le témoin d'un événement tragique : l'arrestation le 15 septembre 1940 de Léon-Blum. Traqué par la milice, l'ancien Président du Conseil du Front Populaire avait trouvé refuge à Colomiers en juin 1940, à l'invitation d'Eugène-Montel. Il a fait l'objet d'une réhabilitation en logements privés. Le bois qui l'entoure est public.



LE CHÂTEAU DU CABIROL XIX^e et XX^e s. - 13 rue Étienne-Collongues

Dès 1898, les Columérins voient s'élever un manoir de style Henri IV qu'ils surnomment le « Château du siècle ». Commandité par Claire-Pauilhac, épouse du riche propriétaire de l'usine de papier à cigarettes Job, le Cabriol devient ensuite une clinique de rééducation, puis récemment des appartements.

L'ANCIENNE GARE DE COLOMIERS

En 1877, l'arrivée du train fut un véritable évènement pour tout le village qui pouvait ainsi relier aisément Toulouse à Auch. Aujourd'hui, ce bâtiment accueille la Maison citoyenne Saint-Exupéry.



LA PLACE JOSEPH-VERSEILLE

En longeant la rue Gilet, vous trouverez cette jolie petite place bordée de platanes. L'édifice central construit en 1936, de style toulousain en briques roses, accueillait autrefois la Mairie. C'est aujourd'hui un lieu d'accompagnement de l'entrepreneuriat social et solidaire avec « La Mijoteuse », mais aussi de pratique des musiques amplifiées du Conservatoire.



Plus d'informations sur le guide
« Notre ville a du charme »
disponible à l'accueil
de l'Hôtel de Ville.

PATRIMOINE

COLOMIERS, VILLE NATURE

Prenez la clé des champs ! Colomiers recèle de parcs, petits jardins et coulées vertes à découvrir, à apprécier sans modération. « Notre ville a du charme », et ce n'est pas pour rien qu'elle arbore fièrement depuis 1999 les « Trois fleurs » au Concours des villes et villages fleuris de France. Ce n'est pas non plus par hasard si elle a su préserver plus de 520 hectares d'espaces nature et loisirs tout en développant un maillage piétonnier et cyclable de plus en plus important. Partons ensemble sur les chemins columérins.

LE SITE NATURE DE L'AUSSONNELLE

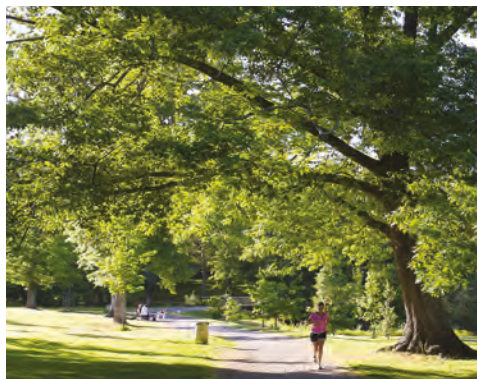
Début du voyage par le chemin du Sélyer ou le chemin du Bassac. L'Aussonnelle est un site naturel aménagé de 30 hectares en pleine campagne : des sentiers de traverse, des champs de tournesol, des vergers, des bois d'arbustes variés... En bref, un véritable havre de paix qui fait la joie de tous les promeneurs.



Partez à la découverte des parcs, jardins et promenades de Colomiers avec le guide « Notre ville a du charme ». Carte des réseaux piétonniers et cyclables disponible à l'Hôtel de Ville.

LE PARC DU CABIROL

Autour du château du Cabirol figure ce site incontournable, un parc de 8 hectares qui compte plus de 1100 arbres dont quelques essences remarquables : cèdres bleus, noyers d'Amérique, cyprès chauves de Louisiane... Le parc du Cabirol est considéré comme l'un des plus beaux de la ville.



LE PARC DUROCH

Dans le Colomiers historique, ce parc reconnu comme étant le plus ancien de la ville est aussi l'un des plus fréquentés... Deux hectares de douceur de vivre, dotés d'aires de jeux, à l'abri des arbres centenaires : pins parasols, érables, cèdres... Un repère pour les amateurs de pétanque et des balades en famille !

SQUARE DES MAROTS

Situé au cœur d'un quartier dynamique, ce nouvel espace vert allie judicieusement activités, bien-être et détente. 6 400 m² de jardins avec pergola, bois de chênes & aires de jeux, dont une structure pour les pré-ados, vous y attendent. Et pour les amateurs de sports, rendez-vous à l'espace remise en forme ! Un lieu multi-générationnel où tout le monde aura plaisir à se retrouver, ainsi qu'un City-stade.

LE SQUARE « ANTOINE DE SAINT-EXUPÉRY »

Envie d'une halte fraîcheur au centre ville ? Autour du bassin central orné de nénuphars, les animations du square évoquent l'eau sous toutes ses formes : cascade en plan incliné, mur végétal original, aire de jeux...



LE JARDIN DES AMOUREUX

Ce petit jardin caché est particulièrement apprécié pour son aspect bucolique et romantique. Des chênes verts, des marronniers, des peupliers et des parterres fleuris en font un endroit idéal pour les amoureux... de tranquillité !



LE JARDIN DES FAMILLES

Au cœur de la Zone d'En Jacca se situe un petit coin de verdure où de nombreuses familles columérines cultivent leurs propres légumes dans un espace de rencontres et de convivialité, aménagé par la Commune.

Durant le dernier trimestre 2023 un 2^e jardin à destination des familles verra le jour dans le quartier St Jean/Bassac pour le plus grand bonheur des usagers.

LE PARC DU GAROUSSAL

Parc de 1,3 hectares, accessible PMR (Personnes à mobilité réduite) au nord-ouest de la commune, il accueille deux aires de jeux pour enfants et des aires dédiées au sport.



D'autres jardins publics, les Marronniers (5 000 m²), le Prat (3 000 m²), le petit bois du Piquemil, du Seycheron (etc), permettent la respiration de la ville et participent également au développement « vert » du territoire.

LE MASSIF FORESTIER DE BOUCONNE

A 10 km de Colomiers, poumon vert de l'ouest toulousain, Bouconne abrite une forêt domaniale de 2 400 hectares comprenant 300 hectares de bois communaux et une base de loisirs avec 56 hectares de bois (gestion par l'ONF), pour les sportifs et nombreux amoureux de la nature. Parcours vitalité, jeux, VTT, lac, piscine, tennis et de nombreux sentiers pédestres et chemins cavaliers ainsi qu'un GR653 ouvert à tous sur le chemin de Compostelle.

MME LE MAIRE ET LES ADJOINT·E·S



Karine Traval-Michelet



Arnaud Simion



Martine Berry-Sévennes



Christophe Corbi



Caroline Vauchère



Philippe Briçon



Laurence Casalis



Benjamin Rioux



Catherine
Clouscard-Martinato



Cédric Aït-Ali



Ségolène Labbé

CONSEILLER·E·S MÉTROPOLITAIN·E·S

Toulouse Métropole



Karine Traval-Michelet
Vice-Présidente



Arnaud Simion



Sophie Boubidi



Franck Ribeyron



Josiane Mourgue



Pierre Verniol



Thomas Lamy



Patrick Jimena

12 VOTRE VILLE

CONSEILLER·E·S DÉLÉGUÉ·E·S



Sophie Boubidi



Franck Ribeyron



François Birolli



Josiane Mourgue



Roséane Auguenois



Franky Crebassa



Marie Pradel



Elisabeth Maalem



Pierre Verniol



Agathe Stambach



Claude Sarralié



Marie-Christine
Chanchorle

CONSEILLER·E·S DÉLÉGUÉ·E·S



Thierry Dupuch



Romy McQuilton



Théodore Aubin



Ali Bengoua

Véronique
Lautard-Voisin

Gökhan Gönen

ADJOINT·E·S ET DÉLÉGATIONS

Karine TRAVAL-MICHELET

Maire de Colomiers
Vice-Présidente
de Toulouse Métropole

SOLIDARITÉS HUMAINES, ACCOMPAGNEMENT À L'EMPLOI, SANTÉ

Arnaud Simion

1^{er} Adjoint
délégué aux
Solidarités humaines,
à l'accompagnement à
l'emploi, à la santé et
aux relations avec le
monde combattant

Théodore Aubin

Conseiller délégué à
l'accompagnement à
l'emploi

Thierry Dupuch

Conseiller délégué au Contrat
local de santé et aux seniors

Marie Pradel

Conseillère déléguée aux Maisons
citoyennes et à l'accompagnement
à la scolarité

Roséane Augueneois

Conseillère déléguée aux politiques
inclusives

TRANSITION ÉCOLOGIQUE, PATRIMOINE NATUREL ET MOBILITÉS DOUCES ET ACTIVES

Martine Berry-Sévennes

Adjointe à Mme le Maire
déléguée à la transition
écologique,
au patrimoine naturel et
aux mobilités douces et
actives

Josiane Mourgue

Conseillère déléguée aux
mobilités douces et actives

Gökhan Gönen

Conseiller délégué à la
végétalisation en ville

SÉCURITÉ, PRÉVENTION ET TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

Christophe Corbi

Adjoint à Mme le Maire
délégué à la Sécurité, à la
prévention, à la tranquillité
publique et à la lutte contre
le harcèlement

Marie Pradel

Conseillère déléguée à la Prévention
et à l'accompagnement des victimes
et à la lutte contre les violences
conjugales et familiales

CULTURE, DIFFUSION DES SAVOIRS, UNIVERSITÉ POPULAIRE COLUMÉRINE, JEUNESSES ET LAÏCITÉ

Caroline Vauchère

Adjointe à Mme le Maire
déléguée à la Culture,
à la diffusion des savoirs,
à l'université populaire
columérine, aux jeunes
et à la laïcité

Franky Crébassa

Conseiller délégué à l'accès à
la Culture

Romy McQuilton

Conseillère déléguée
à l'Université populaire

Thierry Dupuch

Conseiller délégué à la
Coopération culturelle

Roséane Augueneois

Conseillère déléguée aux
Columérines et aux Columérins
de 16 à 30 ans

SPORT, VIE ASSOCIATIVE ET CITOYENNE

Philippe Briançon

Adjoint à Mme le Maire délégué au Sport et à la vie associative et citoyenne

Ali Bengoua

Conseiller délégué aux manifestations sportives

Franck Ribeyron

Conseiller délégué au Conseil columérin de la vie associative

Véronique Lautard-Voisin

Conseillère déléguée aux JO 2024 et à la promotion des grands événements sportifs

Pierre Verniol

Conseiller délégué au Lien avec les associations sportives

RÉNOVATION URBAINE, URBANISME ET CADRE DE VIE

Laurence Casalis

Adjointe à Mme le Maire déléguée à la Rénovation urbaine, à l'urbanisme et au cadre de vie

François Birolli

Conseiller délégué à la Dynamisation des quartiers

Marie-Odile Bertrand

Conseillère déléguée à la Maison de la transition écologique, au Cadre de vie

Claude Sarralié

Conseiller délégué à la transition énergétique, au suivi travaux et patrimoine municipal, délégué au Syndicat départemental d'énergie de la Haute-Garonne (SDEGH)

INNOVATION TERRITORIALE, DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE, VILLE COLLABORATIVE ET COOPÉRATION INTERNATIONALE

Benjamin Rioux

Adjoint à Mme le Maire délégué à l'Innovation territoriale, au développement numérique, à la ville collaborative et à la coopération internationale

Gökhan Gönen

Conseiller délégué au Développement numérique

Véronique Lautard-Voisin

Conseillère déléguée à la Coopération internationale

ÉDUCATION, PARENTALITÉ ET ACCUEIL DE LOISIRS ÉDUCATIFS

Catherine Cloucard-Martinato

Adjointe à Mme le Maire déléguée à l'Éducation, à la parentalité et à l'accueil de loisirs éducatifs

Sophie Boubidi

Conseillère déléguée au projet «Dessine-moi ta cour»

Élisabeth Maalem

Conseillère déléguée à l'accueil de loisirs

Romy McQuilton

Conseillère déléguée à l'École numérique

Agathe Stambach

Conseillère déléguée au bien-manger

ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE ET VILLE FERTILE

Aït-Ali Cédric

Adjoint à Mme le Maire délégué à l'Économie sociale et solidaire et à la ville fertile

Théodore Aubin

Conseiller délégué à l'économie sociale et solidaire

Romy McQuilton

Conseillère déléguée à la Ville fertile

LES CONSEILLÈRES RATTACHÉES À MME LE MAIRE

Marie-Christine Chancharle

Conseillère déléguée à la Petite enfance

Agathe Stambach

Conseillère déléguée aux ressources humaines

DÉMOCRATIE LOCALE ET COMITÉS DE QUARTIER

Ségolène Labbé

Adjointe à Mme le Maire déléguée à la Démocratie locale et aux Comités de quartier

Pierre Verniol

Conseiller délégué à l'animation des comités de quartier du territoire Ouest de la commune

CONSEILLER·E·S MUNICIPAUX·ALES



Patrick Jimena



Saloua Zaghdoudi



Francis Vazquez



Éric Kaczmarek



Sabrina Martin



Valérie Fratelli



Élodie Hobet



Claude Berthollet



Thomas Lamy



***Informez-vous
sur la vie locale***

ville-colomiers.fr



CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS ET DES JEUNES

Un nouveau Conseil Municipal des Enfants et des Jeunes a été élu en janvier 2022 à Colomiers.

Les 32 nouveaux conseillers, âgés de 9 à 14 ans se donnent pour objectifs de répondre aux préoccupations des enfants et des jeunes, de mener des actions avec et pour les jeunes, de les représenter auprès de la Municipalité, de faire remonter auprès des adultes leurs idées, leurs remarques, leurs projets et leurs propositions.

► Les actions du CMJ

- L'initiation à la citoyenneté en créant des projets pour les enfants et jeunes de la ville
- La création de liens avec d'autres CME et CMJ
- La représentation des enfants et des jeunes de son établissement scolaire et de la ville
- La création de projets pour les jeunes et par les jeunes
- L'animation et implication dans des projets pour la ville
- La participation au World Clean-up Day (journée écocitoyenneté de collecte des déchets)
- L'organisation du téléthon
- La création d'évènement comme le Festival des Technologies
- La participation aux commémorations.



Renseignements : 05 61 15 21 73



PARTICIPATION CITOYENNE

COMITÉS DE QUARTIER

Colomiers compte six comités de quartier organisés autour des secteurs Centre, Est (Est-Le Village), Sud-Ouest (Ramassiers-Cabirol), Ouest (Le Pigeonnier), Sud-Est (En Jacca-Marots) et Nord (les Hauts de Colomiers).



Les comités de quartier sont des instances participatives où se rencontrent habitants et acteurs locaux pour discuter et élaborer des projets relatifs à la vie des quartiers. C'est un lieu de débat, de dialogue, d'initiative, de concertation et d'informations en complément de la démocratie représentative.

► Favoriser le vivre ensemble

Impliquer les habitants le plus en amont possible, pour une meilleure prise en compte de leur point de vue et de leurs besoins afin d'améliorer le cadre et l'espace de vie.

INFOS sur www.quartiers-colomiers.fr

PÔLE PARTICIPATION CITOYENNE
TIERS LIEUX CITOYENS

Mairie de Colomiers
1 place Alex-Raymond BP 30330
31776 Colomiers cedex
05 61 15 22 78 / 05 61 15 24 89

AGORA DU PERGET

9 avenue de Monturon
31770 Colomiers
Tel : 05 61 15 31 58

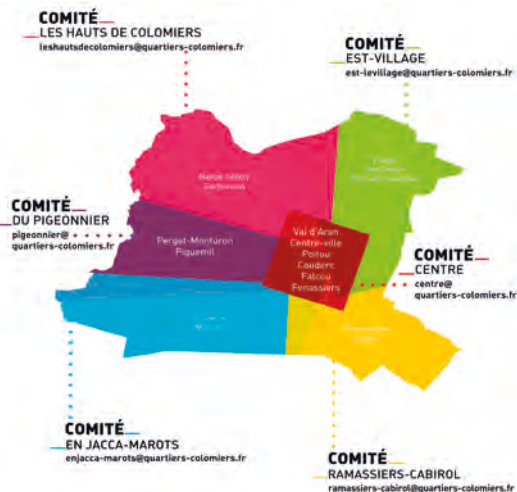
L'Agora du Perget est un espace de projets citoyens mis en place par la Ville de Colomiers en collaboration avec le Comité de quartier du Pigeonnier.

- Une structure municipale pour l'accueil des partenaires associatifs, des réunions d'habitants, d'acteurs locaux,
- Un lieu d'échange, de partage inter-générationnel entre les habitants du quartier. Des propositions d'activités, des expositions, des conférences, des ateliers ...
- Un espace de travail pour les réunions de quartier
- Un lieu d'accueil pour le CLAS (Contrat local d'accompagnement à la scolarité)
- Un lieu ressource pour les habitants qui y trouvent des informations sur les démarches, un accompagnement à leur projet...

Vous avez des idées pour la vie locale, un projet à partager et vous ne savez pas comment le concrétiser ?

Ex. Vide-grenier, exposition artistique, activité sportive bénévole, réunions d'habitants, café associatif...

L'Agora du Perget vous accompagne pour réaliser vos initiatives !



DÉMARCHES QUALITÉ

COLOMIERS, VILLE ENGAGÉE POUR LA QUALITÉ DE SES SERVICES À L'USAGER

Soucieuse de répondre aux attentes des usagers et de renforcer leur satisfaction, la Ville s'est engagée depuis 2006 dans une démarche qualité de ses services. Cette volonté se traduit par une recherche d'amélioration continue du service rendu et de la relation à l'utilisateur et l'obtention de plusieurs reconnaissances officielles :

► Qualivilles : une démarche qualité de services

La Mairie de Colomiers est certifiée "Qualivilles" depuis 2006. Délivrée par l'Afnor, la certification atteste de la qualité des services à l'utilisateur en matière d'accueil, d'écoute, d'orientation, d'informations, de démarches administratives et de prestations de services. Colomiers fut la 1^{ère} ville du Grand Sud et la 5^{ème} en France à être labellisée pour son Accueil et ses services à population (Etat-civil, Démarches administratives, Cimetière, Urbanisme* en 2009, Pavillon blanc Henri-Molina en 2022). Depuis, elle renouvelle son engagement dans cette démarche d'amélioration continue de service auprès des citoyens.

► Programme national nutrition santé PNNS, Charte Agorès, Ecole du goût

La restauration municipale de Colomiers est reconstruite pour sa démarche qualitative, moderne et de proximité. Le PNNS (2004) et la Charte Agorès (2012) attestent des actions menées pour une alimentation durable à base de produits locaux, de saison et bio. Des actions de sensibilisation que poursuit l'Ecole du goût auprès des plus jeunes.

► Label 3 fleurs "Villes et villages fleuris de France"

Le prix attribué à Colomiers depuis 1999, valorise la qualité des espaces verts de la ville, sa démarche éco-citoyenne et la préservation du lien social.



► Charte "Egalité Femmes-Hommes"

Cette action engage la Ville depuis 2010 en faveur de l'égalité et de la justice pour toutes et tous.

► « Ville amie des enfants »

Depuis 2009, le label décerné par l'Unicef reconnaît la politique de la ville en faveur des 0-18 ans, ses actions envers la petite enfance et la jeunesse à travers les principes de la Convention internationale des droits de l'enfant.

► Cité éducative

Depuis 2022, Colomiers fait partie des 200 Cités éducatives labellisées par l'État. Cette reconnaissance permet de bénéficier d'un accompagnement renforcé auprès des jeunes et de leurs familles. Elle est complémentaire aux actions de solidarité menées pour la jeunesse : Projet éducatif de territoire (PEDT), Programme de réussite éducative (PRE), Contrat local d'accompagnement à la scolarité (Clas).

► Adhésion « Ville amie des aînés » en 2018 pour obtenir le label dans une démarche d'adaptation et d'accessibilité à l'environnement bâti et social des aînés, d'encouragement du vieillissement actif, de lutte contre l'âgisme et de renforcement du sentiment d'appartenance et d'intégration à sa ville.





UNE VILLE + DURABLE + PARTICIPATIVE + INNOVANTE

La Ville de Colomiers agit en matière de transition socio-écologique. Un projet de développement durable est engagé depuis 2006 répondant aux enjeux de préservation des ressources :

Maison des transitions écologiques, sobriété énergétique, mobilités douces, plan Arbre, maraîchage local, gestion différenciée, biodiversité, alimentation durable... Autant d'actions menées en faveur de notre environnement et de notre cadre de vie.

► Développement durable

Avec son premier Agenda 21 (2009-2013), 40 actions de développement durable ont été menées, impliquant les citoyens, les associations, les institutions et les entreprises. **Aujourd'hui, la Ville réaffirme son engagement en répondant aux 17 objectifs de développement durable (ODD) définis par l'ONU** portant sur le climat, la biodiversité, l'énergie, l'eau, la pauvreté, l'égalité des genres, la prospérité économique, la paix, l'agriculture, ou encore l'éducation... Parce que ces enjeux sont essentiels pour l'avenir de la planète et des générations futures, le projet poursuit l'objectif d'**une société + durable, + participative, + innovante.**

Afin de soutenir les initiatives citoyennes, **Colomiers lance un appel à projet chaque année.** En 2023, la thématique porte "autour de l'arbre"

► La Maison des Transitions Ecologiques

Square Maquis-Roger-Pierre-Touron (fin 2023)

Ce nouvel éco-lieu s'inscrit au cœur du projet de transition écologique lancé par la Ville. Elle a pour vocation d'accompagner tous les citoyens dans leur parcours à travers la promotion des alternatives pour préserver l'environnement. Lieu d'accueil, d'informations, de conseils mais aussi d'ateliers, la MTE proposera de sensibiliser aux changements mais aussi de favoriser les éco-gestes du quotidien, les projets et les partages d'expériences.

► Environnement - Plan Arbre

2023 est à Colomiers l'année de l'arbre. 924 arbres ont été plantés en complément des 18 000 spécimens existants afin de créer de nouveaux îlots de fraîcheur et lutter contre la pollution de l'air. Ce plan Arbre concerne tout le territoire : placettes, allées, parkings, voirie, bâtiments publics, écoles et crèches...



► Gestion différenciée

Colomiers est reconnue pour la qualité de ses espaces verts. C'est pourquoi, la gestion différenciée (2010) comme la suppression des pesticides sont intégrées dans les pratiques d'entretien des espaces publics afin de maintenir la biodiversité en ville. Une méthode d'entretien raisonnée, durable et plus respectueuse de la nature et de ses cycles.

► Transition énergétique

Autre axe de la politique de transition, la sobriété énergétique pour limiter notre impact en matière de pollution et lutter ainsi contre le réchauffement climatique : extinction de l'éclairage public, installation de panneaux photovoltaïques, rénovation des bâtiments publics...

► Écomobilité, mobilités douces

Encourager les mobilités douces, les alternatives à la voiture fait partie du pacte de transition écologique. Pour y arriver, la Ville déploie 60 kms de liaisons cycles et pédestres qui maillent le territoire, développe le réseau express vélo, les stationnements cycles (626) mais aussi des bornes de recharge pour véhicules électriques.

► Alimentation durable

Promouvoir des circuits courts et le biologique, préserver les terres agricoles et le maraîchage local sont également des enjeux pris en compte pour une alimentation durable dans un environnement préservé et la santé des usagers.

VOS DÉMARCHES

POLE ÉTAT CIVIL - CIMETIÈRE - ÉLECTIONS

Mairie de Colomiers (RDC)
1 place Alex-Raymond - BP 30330
31776 COLOMIERS CEDEX
Tél. 05 61 15 22 22

Jours et horaires d'ouverture
Lundi, mercredi, jeudi de 8h30 à 17h
Mardi de 8h30 à 19h
Vendredi de 8h30 à 14h

CONTACTS

► Démarches administratives

(Cartes d'identité, passeports)

Tél. 05 61 15 23 22

demarches@mairie-colomiers.fr

► Etat civil

Tél. 05 61 15 24 96

etat.civil@mairie-colomiers.fr

► Élections, recensement militaire

Tél. 05 61 15 22 09 - 05 61 15 22 08

elections@mairie-colomiers.fr

► Attestation accueil - Intégration républicaine

05 61 15 23 22

► Cimetière ancien du village - Pce du Souvenir Français

Tél. 05 61 15 31 64

► Cimetière paysager du Bassac - Bd de Sélery

Tél. 05 61 15 31 65

cimetieres@mairie-colomiers.fr

Horaires d'ouverture : du lundi au dimanche
de 9h à 18h (du 1^{er} octobre au 31 mars)
et de 8h à 18h (du 1^{er} avril au 30 septembre)



ÉTAT CIVIL

► Déclaration de naissance

Mairie du lieu de naissance dans les 5 jours ouvrables qui suivent la naissance.

- Certificat de naissance délivré par le médecin
- Livret de famille ou reconnaissance prénatale, pour les parents non mariés, accompagné des cartes d'identité des déclarants.
- Déclaration de choix de nom.

► Déclaration de reconnaissance prénatale

- Pièce d'identité du déclarant (présence obligatoire)
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois

► Déclaration de reconnaissance postnatale

- Acte de naissance récent de l'enfant de moins de 3 mois.
- Pièce d'identité du déclarant.
- Livret de famille (si déjà existant).
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois

► Déclaration de décès

Mairie du lieu de décès

- Livret de famille, pièce d'identité ou acte de naissance du défunt
- Certificat de décès établi par le médecin
- Pièce d'identité du déclarant

► Extrait d'acte de naissance

Mairie du lieu de naissance.

- Date de naissance.
- Nom et prénoms du demandeur ainsi que de ses parents.

► Extrait d'acte de naissance pour les personnes françaises nées à l'étranger

S'adresser au Service central de l'Etat civil de Nantes (cf. adresses utiles) :

Tél. 01 41 86 42 47

<https://service-public.fr>

► Extrait d'acte de mariage

Mairie du lieu de mariage.

- Date de mariage des intéressés.
- Noms et prénoms des mariés.

► Extrait d'acte de décès

Mairie du lieu de décès ou du dernier domicile.

- Date du décès.
- Nom et prénom du défunt.

PAPIERS D'IDENTITÉ

► Carte nationale d'identité (CNI) ou passeport

Intégré au Pôle État civil Cimetières Élections, le service des demandes administratives assure les dépôts de demande de carte d'identité et passeport.

Pour déposer un dossier de papiers d'identité (CNI, passeport) en mairie,

il est impératif de prendre rendez-vous :

<https://www.rdv360.com/mairie-de-colomiers>

et d'apporter toutes les pièces justificatives le jour du rendez-vous.

Les pièces justificatives nécessaires dépendent de la situation : majeur ou mineur, première demande ou renouvellement, possession (ou non) d'une pièce d'identité.

En cas de dossier complexe, il est recommandé de contacter le service par téléphone au 05 61 15 23 22 pour s'assurer de la liste complète des pièces à fournir. Le délai d'obtention des documents est de 4 à 5 semaines de décembre à mars et de 6 à 8 semaines d'avril à novembre en raison du volume des demandes (toutes les demandes étant transmises à la Préfecture puis à l'Imprimerie nationale).

► En cas de perte ou de vol

- Déclaration de perte ou de vol
- Autre titre sécurisé en votre possession.

Pour les mineurs :

- La pièce d'identité du parent détenant l'autorité parentale présent au dépôt du dossier
- En cas de séparation ou de divorce, le jugement de divorce ou l'ordonnance statuant sur l'autorité parentale et la résidence de l'enfant.

Pour les personnes hébergées :

- Attestation d'hébergement
- Photocopie recto/verso d'une pièce d'identité au nom de l'hébergeant
- Photocopie d'un justificatif de domicile au nom de l'hébergeant

Pour les personnes divorcées :

- Jugement de divorce
- Ou copie intégrale de l'acte de mariage avec la mention de divorce
- Ou autorisation de l'ex-époux de l'utilisation du nom d'épouse en nom d'usage
- Pour les personnes veuves : acte de décès de l'époux(se)

AUTRES DOCUMENTS

► Attestation d'accueil

L'attestation d'accueil concerne tout étranger (sauf ressortissant d'un pays de l'espace économique européen, suisse, andorran ou monégasque) souhaitant séjourner moins de 3 mois en France, dans le cadre d'une visite privée ou familiale. Il s'agit d'un formulaire rempli et signé par la personne qui assure le logement d'un étranger pendant son séjour.

L'attestation d'accueil indique notamment :

- l'identité du signataire,
- le numéro du passeport, l'identité et la nationalité de l'étranger accueilli, et éventuellement ceux de son conjoint et de ses enfants mineurs qui l'accompagnent,
- le lieu d'accueil prévu et les caractéristiques du logement, qui, de l'étranger ou de l'accueillant, s'engage à souscrire une assurance prenant en charge à hauteur de 30 000 € minimum les dépenses pour les soins pouvant être reçus pendant le séjour en France.

Pour toute précision utile, merci de contacter le service étrangers : 05 61 15 23 22

► Pacte Civil de Solidarité (PACS)

Mairie du lieu de domicile commun

► Certificat de nationalité française

S'adresser au Tribunal judiciaire de Toulouse
2 allée Jules-Guesde

Tél. 05 61 33 70 70

► Titre de séjour

Dossier à retirer à la Préfecture de Toulouse.

Tél. 05 34 45 34 45

► Demande de naturalisation

S'adresser à la Préfecture de Haute-Garonne à Toulouse. **Tél. 05 34 45 34 45**

Selon les situations, des pièces complémentaires peuvent être demandées (naissance à l'étranger par exemple).

Plus d'infos : www.service-public.fr

VOS DÉMARCHES

AUTRES DOCUMENTS

► Carte d'électeur

Pour les inscriptions sur les listes électorales, veuillez vous présenter au bureau des élections en mairie, muni des pièces suivantes :

- Pièce d'identité (carte d'identité ou passeport) en cours de validité,
- Justificatif d'adresse de moins de 3 mois (EDF/GDF, télécom, loyer...). Les factures de téléphone portable ne sont pas recevables,
- Si hébergement : facture de l'hébergeant de moins de 3 mois avec attestation d'hébergement et pièce d'identité de l'hébergeant,
- Si demande d'inscription par l'intermédiaire d'un tiers dûment mandaté, il doit être muni d'une procuration sur papier libre accompagnée des pièces justificatives mentionnées ci-dessus.

► Légalisation de signature

La légalisation de signature sert à authentifier votre propre signature lorsqu'elle est apposée sur un acte qui a été rédigé et signé sans la présence d'un notaire

Présenter les documents suivants :

- Document avec la signature à légaliser
 - Pièce d'identité sur laquelle figure votre signature
- Sans pièce d'identité, vous devez être accompagné de deux personnes témoins qui doivent présenter leur pièce d'identité et un justificatif de domicile. L'authentification de votre signature se fait obligatoirement en votre présence et signer au guichet devant l'agent.

► Recensement citoyen

Faire votre recensement citoyen à l'âge de 16 ans est obligatoire, que vous viviez en France ou à l'étranger muni des pièces suivantes :

- Livret de famille,
- Pièce d'identité,
- Justificatif de domicile.

Cette attestation de recensement délivrée est indispensable pour pouvoir s'inscrire avant l'âge de 18 ans à un examen (BEP, Bac...) ou un concours administratif en France.

NOUVEAUX COLUMÉRINS

En arrivant à Colomiers, n'oubliez pas de faire enregistrer votre **changement d'adresse** sur la **carte grise** de votre véhicule. Signalez votre nouvelle adresse à l'**Hôtel des Impôts** et faites-vous inscrire sur les **listes électorales**.

JOURNÉE DES NOUVEAUX COLUMÉRINS

Une journée d'accueil vous est consacrée durant laquelle les élus vous invitent à découvrir la ville et ses services publics.

Renseignements au 05 61 15 22 22

ADRESSES UTILES

► Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides (OFPRA)

201 rue Carnot
94136 Fontenay-Sous-Bois Cedex
Tél : 01 58 68 10 10
<http://www.ofpra.gouv.fr>

► Préfecture de Haute-Garonne

1 rue Sainte-Anne
31000 Toulouse
Tél. 05 34 45 34 45

► Tribunal judiciaire de Toulouse

2 allée Jules-Guesde - BP 7015
31000 Toulouse Cedex 31068
Tél. 05 61 30 70 70

► Service Central de l'Etat Civil

11 rue de la Maison Blanche
44941 Nantes Cedex 9
Tél. 01 41 86 42 47
www.service-public.fr

► Office Français d'Immigration et d'Intégration (OFII)

7 rue Arthur-Rimbaud
31200 Toulouse
Tél. 05 34 41 72 20

PÔLE POLICE MUNICIPALE

Mairie de Colomiers (1^{er} étage)
1 place Alex-Raymond - BP 30330
31776 Colomiers Cedex
Tél. 05 61 15 31 77

Même si la sécurité est une prérogative régalienne de l'État, la Ville de Colomiers s'implique dans la tranquillité de ses habitants et commerçants depuis déjà plusieurs années.

Un numéro spécial (**05 61 15 31 77**) pour répondre à tous les appels en lien direct avec le service 24h/24h, 7j/7j. Il permet tout signalement anormal et vous accompagne auprès de nos partenaires institutionnels (pompiers, police nationale...) Attention toutefois, ce numéro et ce service ne remplacent en aucun cas les numéros d'urgence et leurs services.

Plus précisément, ce service gère :

Les objets trouvés, les chiens dangereux, les opérations tranquillité vacances et tranquillité seniors, le marché de plein vent, les stationnements (gênants, abusifs, zones bleues...), la médiation de voie publique, les conflits de voisinages naissants, les sorties des établissements scolaires et la tranquillité quotidienne plus généralement.



► Les agents de tranquillité publique vidéo-opérateurs

Ils sont en charge de la surveillance de l'espace public municipal et des manifestations, par l'intermédiaire du dispositif de vidéoprotection et dans le cadre de leurs missions de terrain.

Ils signalent les incivilités et dysfonctionnements et contribuent à leur régulation.

Ils constatent certaines infractions en tant qu'agent de surveillance de la voie publique assermentés (stationnement).

► Les policiers municipaux

Ils font respecter les mesures de maintien du bon ordre, de la sûreté, de la sécurité, de la tranquillité et de salubrité publique.

Ils assurent la surveillance générale de la ville.

Ils contrôlent l'application de la réglementation.

Ils exécutent les directives données par M^{me} le Maire dans le cadre des compétences qui lui sont dévolues par la loi.

► La brigade urbaine de l'environnement

Depuis juillet 2022, ce dispositif est chargé de repérer, traiter et sanctionner toutes les nuisances qui polluent le quotidien.

Les agents ont pour mission d'inciter la population au respect de l'environnement et du cadre de vie en remplissant une mission de prévention quotidienne, de veiller à la propreté des voies et jardins publics, de relever l'infraction, d'effectuer des rapports de constatation en cas de non-respect de la réglementation et d'entamer les procédures correspondantes.

VOS DÉMARCHES

POLE AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Renseignements et dépôts de dossiers (5^e étage)
1, place Alex-Raymond - BP 30330
31776 COLOMIERS CEDEX
Tél. 05 61 15 23 47 du lundi au jeudi de 9h à 12h
dev.urban@mairie-colomiers.fr

ACCUEIL UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS

rdv360.com/ville-de-colomiers

Dépôts de dossiers les mardis et jeudis : de 9h à 12h ou
depot-urbanisme@mairie-colomiers.fr

La Ville de Colomiers facilite vos démarches en ligne. Déposez vos demandes d'autorisations d'urbanisme : **Portail** : <http://urbasagers.mairie-colomiers.fr/guichet-unique>

► Guichet unique urbanisme

Dépôt des dossiers de demandes d'autorisations d'urbanisme :

- Déclaration préalable
- Permis de construire
- Permis d'aménager
- Autorisation de travaux pour un établissement recevant du public
- Demande d'enseignes

Vous pouvez également prendre rendez-vous afin de vous informer de la faisabilité d'un projet de construction au regard des règles du Plan local d'urbanisme.

Outre les démarches d'urbanisme, le pôle aménagement du territoire de la Ville de Colomiers est à votre disposition, afin de répondre à vos questions relatives au Plan local d'urbanisme, aux antennes relais et aux publicités et enseignes.



AUTORISATIONS D'URBANISME

► Les démarches préalables

Certificat d'urbanisme de simple information, déposé en 3 exemplaires.

Certificat d'urbanisme opérationnel :

Le dossier sera déposé en 4 exemplaires (demande, pièces annexes et plans).

Dans quel cas ?

- Pour connaître la constructibilité d'un terrain, les servitudes, les taxes et participations qui y sont attachées ou la possibilité de réaliser un projet précis.

► Les autorisations de construire

Permis de construire de maisons individuelles et annexes

Le dossier sera déposé en 5 exemplaires (demande, pièces annexes et plans).

Dans quel cas ?

- Pour les travaux créant plus de 20 m² SP (Surface de Plancher) ou d'emprise au sol, et les extensions impliquant une création de SP comprise entre 20 et 40 m² et portant la SP ou l'emprise au sol de la construction au-delà de 150 m², seuil du recours obligatoire à l'architecte.
- Pour les travaux entraînant un changement de destination et modifiant les structures porteuses de la construction ou la façade.

Déclaration préalable

Le dossier sera déposé en 3 exemplaires (demande, pièces annexes et plans).

Dans quel cas ?

- Lorsque la SP ou l'emprise au sol créée est comprise entre 5 et 20 m² Pour les extensions de construction existantes, ce seuil est porté à 40 m² à la condition que cela ne porte pas la SP ou l'emprise au sol de la construction totale après travaux à plus de 150 m².
- Pour les travaux entraînant un changement de destination et ne modifiant pas les structures porteuses de la construction ou les façades.

- Pour toute modification de l'aspect extérieur d'une construction (ravalement façade, changement ouvertures, réfection de toiture, sauf si elle est réalisée à l'identique).
- Pour les lotissements sans espace ou équipements communs.
- Pour les clôtures.
- Pour les piscines de plein air (excédant 10 m² de surface).
- Pour les antennes et pylônes (> 1 m Ø et > 12 m de hauteur).
- Pour les coupes et abattages d'arbres (Espaces boisés classés).
- Pour les autorisations concernant les aménagements peu importants.

Permis d'aménager et permis de construire autres

Le dossier sera déposé en 7 exemplaires (demande, pièces annexes et plans).

Dans quel cas ?

- Pour les constructions autres que les maisons individuelles ou leurs annexes nécessitant un permis de construire.
- Pour les lotissements avec espace ou équipements communs.
- Pour les autorisations concernant les aménagements importants.

Permis de démolir

Le dossier sera déposé en 4 exemplaires (demande, pièces annexes et plans).

Dans quel cas ?

- Pour démolir, même partiellement un bâtiment quel que soit son usage (habitation ou autre) si le bâtiment est situé dans la zone du Village (rues du Prat, de l'Eglise, Gilet, Rivals, du Fort, d'Auch, Chrestias, places de la Bascule, Firmins Pons...).

► Le recours à l'architecte n'est pas obligatoire

Dans quel cas ?

Si vous êtes un particulier ou une exploitation agricole à responsabilité limitée à associé unique, et que vous voulez édifier ou modifier :

- Une construction à usage autre qu'agricole dont la surface de plancher et l'emprise au sol n'excèdent pas 150 m²
- Une extension de construction à usage autre qu'agricole dont la surface de plancher et l'emprise au sol, cumulées à la surface de plancher ou l'emprise au sol existante, n'excèdent pas 150 m².
- Une construction à usage agricole dont la surface de plancher et l'emprise au sol n'excèdent pas 800 m².
- Des serres de production dont le pied-droit a une hauteur inférieure à 4 m et dont la surface de plancher et l'emprise au sol n'excèdent pas 2000 m².

► Demandes d'enseigne

La demande sera déposée en 4 exemplaires.

Dans quel cas ?

Dans le cadre de pose d'enseigne pour la signalisation d'un commerce ou d'une activité.

Quand ?

Deux mois au moins avant la pose.

► Prorogation d'une autorisation

Un courrier sera rédigé sur papier libre et envoyé au pôle Aménagement du territoire en recommandé accusé de réception.

Quand ?

Deux mois au moins avant l'expiration du délai de validité de l'autorisation. Elle n'est pas accordée si les règles d'urbanisme ont évolué de façon restrictive.

Attention : cette demande, qui prolonge le délai de validité de l'autorisation d'un an, ne peut être faite qu'une fois, à l'exception des certificats d'urbanisme qui peuvent être prorogés par périodes d'une année.

AUTRES DEMANDES

Enseignes / Pose ou changement / Déclaration de publicité / Autorisation de travaux pour les ERP / Déclaration de puits et forage / Déclaration de présence de termites / Demande de mesures de champs électro-magnétiques

VOS DÉMARCHES

ARCHIVES MUNICIPALES

SERVICE ARCHIVES

Mairie de Colomiers (5^e étage)
1 place Alex-Raymond - BP 30330
31776 COLOMIERS CEDEX
Tél. 05 61 15 23 13
archives@mairie-colomiers.fr

Jours et horaires d'ouverture

Lundi, mercredi, jeudi de 8h30 à 17h
Mardi de 8h30 à 19h
Vendredi de 8h30 à 14h

Vous recherchez des informations sur votre Commune et son histoire, sur les bâtiments communaux, l'urbanisation, l'évolution de la population... le service Archives est à votre disposition et vous accueille aux horaires d'ouverture de l'Hôtel de Ville.

Le service accueille également sur demande des groupes scolaires (écoles & collèges) pour des visites ou des séances thématiques et pédagogiques.



► Qu'est ce que les archives communales ?

Les archives sont l'ensemble des documents, quelles que soient leur forme, leur date ou leur support, produits ou reçus par les administrations et établissements publics municipaux dans l'exercice de leur activité.

- Des inventaires pour faciliter vos recherches
- Un fond photos
- Des ouvrages sur l'histoire de la ville
- Des numéros des Columérins depuis sa création ...

► Vous êtes enseignants

Le service Archives peut animer des séances ou des ateliers thématiques et pédagogiques adaptés aux scolaires.

- Découverte des archives et de l'histoire de la ville
- L'évolution du village vers la ville d'aujourd'hui
- Colomiers à la Révolution
- Le XIX^e siècle ...



EXPOSITIONS VIRTUELLES

Découvrez Colomiers au fil du temps et de ses archives à travers une série d'expositions thématiques sur l'histoire de la Ville sur le site : ville-colomiers.fr

- Histoire de l'écriture et du papier
- La Révolution française à Colomiers
- Le XIX^e siècle et les grandes inventions
- Colomiers pendant la guerre
- Colomiers de 1940 à nos jours
- Sur les chemins de l'école...

Village en 1967



Place Firmins-Pons en 1900



TRANSPORTS

RÉSEAU TISSÉO

La Ville de Colomiers est desservie par un réseau de 7 lignes de bus Tisseo qui offre un maillage de l'ensemble du territoire, connecté avec les communes limitrophes.

Pour connaître les horaires sur le site : tisseo.fr

LINÉO 2 : Colomiers / Lycée international
Victor-Hugo / Toulouse Arènes

LIGNE 150 : Colomiers / Colomiers, ligne circulaire à double-sens avec un passage toutes les 30 minutes, elle dessert 33 arrêts au départ de la gare.

LIGNE 151 : Colomiers / Colomiers, ligne circulaire à double-sens avec un passage toutes les 30 minutes, elle dessert 6 arrêts au départ de la gare.

LIGNE 21 : Colomiers Airbus / Toulouse Basso-Cambo

LIGNE 32 : Colomiers Gare SNCF / Pibrac / Brax Le Château

LIGNE 55 : Colomiers Gare SNCF / Tournefeuille / La Salvétat-Saint-Gilles / Plaisance du Touch Monestié

LIGNE 25 : Colomiers Gare SNCF/ Basso-Cambo/ Oncopole

CALCULEZ VOTRE ITINÉRAIRE

En saisissant directement le nom d'une rue et le numéro de voirie, le calculateur d'itinéraire de Tisseo vous dirigera alors vers l'arrêt le plus proche tout en vous précisant la distance piétonne à parcourir et le temps nécessaire pour y arriver.

www.tisseo.fr/info-tisseo/nouveau-calculateur-adresse-a-adresse

Allô Tisséo : 05 61 41 70 70.

TRANSPORT A LA DEMANDE - TAD 118

Colomiers Gare SNCF / Aussonne - Cornebarrieu - Mondonville

► sur tisseo.fr : inscription au préalable depuis la rubrique « Contact » afin d'obtenir identifiant et mot de passe, adressés sous 48h maximum, ou par téléphone au **05 34 35 05 05** de 6h30 à 22h30.



PASS MOBILITÉ

La Ville de Colomiers accompagne les Columérines et les Columérins dans leur mobilité. **La carte Pastel est prise en charge à 100 % et des aides financières de la Ville viennent en complément des gratuités et des tarifs réduits déjà proposés par Tisseo.** Afin de bénéficier de ces aides financières, les Columérines et les Columérins doivent compléter le formulaire correspondant à leur demande et se rendre à l'Hôtel de ville, munis des justificatifs demandés (voir formulaires).

- **Pass mobilité jeunes** La Ville prend en charge 5 € ou 4 € sur l'abonnement mensuel pour 10 déplacements, pour les 4-25 ans issus de familles dont le quotient familial est inférieur à 1 500 ou les jeunes devenus autonomes et allocataires de l'Aide personnalisée au logement (APL),
- **Pass mobilité familles** de 13,50 à 16,50 € (pass 3 jours ou abonnement 7 jours) pour les familles dont le quotient familial est inférieur à 1 500, montant pris en charge par la Ville : 4€/mois

► **Pass mobilité salariés** destiné aux travailleurs domiciliés et travaillant à Colomiers. Pour les abonnés au mois sur le périmètre métro + tram + bus : cette aide de 10 €/mois/usager, viendra en complément de la contribution employeur de 50 % et de ramener le coût de l'abonnement à 17,50 €/mois pour l'utilisateur. Pour les abonnés annualisés, l'aide sera de 100€/usager, pour ramener le coût de l'abonnement à 14,58€/mois.

► **Pass mobilité seniors** pour les personnes de plus de 65 ans, et les retraités de 62 ans et plus, prise en charge à 100 % des abonnements mensuels ou des tickets de 10 déplacements.

Toutes les modalités sont détaillées sur www.ville-colomiers.fr, rubriques « se déplacer - Pass mobilité »

Renseignements : Mairie de Colomiers
ville-colomiers.fr - Tél. 05 61 15 22 22

LIGNE TRAIN ARÈNES - COLOMIERS

Unique en France : depuis la gare SNCF de Colomiers avec un seul ticket profitez du train + métro / bus / tram, et accédez au centre-ville de Toulouse. Muni d'un ticket Tisséo, vous pouvez vous garer gratuitement sur le parking de la gare de Colomiers, prendre le train direction Toulouse, descendre à la Gare Saint-Cyprien où se trouve une correspondance avec la station Métro-Arènes, le tramway et les bus urbains qui vous emmèneront en plein centre-ville de Toulouse.

LIGNE C/MÉTRO

À l'aube de 2028, la 3^e ligne de métro, la Ligne C, reliera Colomiers à Labège en 20 minutes.

En desservant cinq gares multimodales, la ligne C représentera une réelle alternative à la voiture pour des déplacements qui, jusqu'à présent, nécessitent d'emprunter le périphérique.

Les gares desservies sont :

Colomiers - Gare pour rayonner sur tout l'ouest toulousain (Tournefeuille, Pibrac, Brax, Plaisance et au-delà L'Isle Jourdain).

La Vache - Gare qui desservira tout le nord toulousain : Aucamville, Fenouillet, Saint-Alban, Castelginest, Saint-Jory, Launaguet et au-delà Montauban.

La gare SNCF Matabiau pour capter les voyageurs régionaux des TER, mais aussi ceux en provenance de Paris et des grandes métropoles françaises auxquelles Toulouse est quotidiennement reliée.

La gare Montaudran et Labège La Cadène - Gare pour rayonner sur tout le sud et l'est de la métropole : Saint-Orens, Escalquens, Lauzerville, et au-delà Villefranche de Lauragais.

GARE SNCF - TER

La gare centre de Colomiers se trouve sur la liaison **Toulouse-Auch** desservant les villes de Pibrac, Léguevin, L'Isle Jourdain ou encore Gimont... ainsi que la **Gare Matabiau** (Toulouse).

Cette liaison dessert également la halte des Ramassiers, boulevard de l'Europe à destination de Toulouse/St-Cyprien/Arènes mais aussi la halte du lycée international Victor-Hugo, allée du Pigeonnier juqu'à Auch.

Renseignements ligne directe : 36 35
www.ter.sncf.com

AÉROPORT TOULOUSE - BLAGNAC

À 10 mn de Colomiers et accessible également par Cornebarrieu, l'aéroport de Toulouse-Blagnac propose des vols à destinations nationales et internationales.

Serveur vocal : **0 825 380 000** (0,15 € TTC/mn)
www.toulouse.aeroport.fr



TRANSPORTS

RÉSEAU CYCLABLE

La Ville de Colomiers a développé depuis les années 1990 un réseau dense d'itinéraires piétonniers et cyclables continus et sécurisés.

Ce maillage relie entre eux l'ensemble des quartiers et les principaux lieux de vie du quotidien, pour aller travailler, faire du sport et s'aérer ou participer à une activité sportive ou culturelle. Levier fort de sa politique locale en faveur de la transition socio-écologique de la commune, la politique en matière de mobilités et de déplacements doux est un enjeu prioritaire de la commune.

Pour favoriser des solutions de déplacements en alternative à la voiture individuelle, le déploiement des liaisons cyclables et pédestres à travers la Ville de Colomiers depuis de nombreuses années constitue un réseau dense :

60 kilomètres d'itinéraires permettent aujourd'hui de se déplacer à pied ou vélo dans toute la ville.

- Réseau cycle : 35 km
- Réseau vert : 17 km
- Zone mixte : 5 km

Ces liaisons douces constituent un maillage de plus en plus conséquent permettant de relier les principaux espaces de vie :

- Les zones de loisirs
- Les différents quartiers entre eux et au centre-ville
- Les pôles de vie et zones d'activités professionnelles
- Les centres administratifs
- Les équipements scolaires ou commerciaux
- Les zones de loisirs
- Les pôles de transport (gare SNCF, relais bus...)
- Les sites naturels
- Colomiers aux communes voisines

Plan vélo (REV)

La métropole en lien avec les communes développe la réalisation du Réseau Express Vélo (REV) pour sécuriser les déplacements en renforçant la continuité des itinéraires, augmenter la part modale du vélo et accompagner les utilisateurs.

Deux réseaux sont présents sur la ville, **REV 9** qui relie Saint-Lys-Colomiers-Cornebarrieu-Pechbonnieu et le **REV 10** pour Brax-Léguevin-Colomiers jusqu'à Quint-Fonsegrives



Colomiers compte également 29,7 km de passages malins sur le territoire.

Offrant des "courts circuits" par rapport au réseau routier classique, ces passages malins créent des ouvertures piétonnes à découvrir. C'est aussi un atout remarquable de l'urbanisation de la ville "nouvelle" de Colomiers !

Avec le guide "Notre ville a du charme", partez à la rencontre de l'étonnante diversité de ses sites naturels et de son patrimoine historique. En suivant les boucles de promenade et ses itinéraires cyclables et pédestres, vous découvrirez la ville autrement.

Téléchargez la carte des itinéraires cyclables et piétonniers sur le site : ville-colomiers.fr ou demandez le guide à l'accueil de l'Hôtel de Ville



STATIONNEMENT GRATUIT

Une plus grande accessibilité

La Ville de Colomiers met à votre disposition 4 000 places de parking gratuites, afin de faciliter votre stationnement en centre-ville :

- Parking du Périgord
- Parking du Quercy
- Parking du Rouergue
- Parking Place des Fêtes
- Parking Place du Languedoc
- Parking du Lauragais

600 places de parkings vélos répartis sur 84 emplacements publics.

Depuis 2023, les parkings Rouergue, Quercy, Lauragais et Périgord accueillent aussi des places pour du stationnement vélo plus sécurisé et abrité, ainsi que des bornes de recharge pour véhicules électriques.



201 PLACES DE STATIONNEMENT EN ZONE BLEUE À COLOMIERS

Les zones bleues permettent une meilleure rotation des véhicules à proximité des commerces dans certaines rues. Le stationnement est gratuit sur 127 places, mais limité de 20 minutes à 2 heures. Le disque bleu est obligatoire, excepté lorsque des bornes automatiques sont installées.

Les secteurs concernés sont :

- L'allée et le parking du Roussillon, à proximité de l'Hôtel de Ville
- La place de la Bascule et la rue d'Auch (bornes automatiques)
- L'esplanade des Ramassiers
- La place Firmin-Pons
- La place du Languedoc
- La rue Gilet
- L'allée de la Moselle
- L'allée Pierre-de-Ronsard
- L'allée Maurice Magre
- La place Léo-Lagrange
- L'Espace nautique Jean-Vauchère

BORNES DE RECHARGE DES VÉHICULES ÉLECTRIQUES

32 emplacements sont à disposition sur le territoire :

- une borne sur le Parking de Limogne à l'arrière de l'Hôtel de Ville
- une borne sur le parking du Roussillon
- deux bornes sur le boulevard Victor-Hugo
- deux bornes sur l'avenue des Marots (parking école Simone-Veïl)
- deux bornes sur l'esplanade des Ramassiers
- deux bornes sur la place de l'Aveyron
- deux bornes sur l'allée d'Occitanie
- deux bornes au 29 allée du Rouergue
- deux bornes sur la place du Souvenir français



CADRE DE VIE

PÔLE QUALITÉ RELATIONS À L'USAGER

Pour toute demande relative
à votre cadre de vie

Service relations usagers et domaine public

Mairie de Colomiers - 4^e étage

Tél. 05 61 15 24 64

relation.population@mairie-colomiers.fr

La commune de Colomiers répond à vos questions en mettant en place un contact privilégié pour toute demande relative à votre cadre de vie. Ce service vous oriente et vous accompagne en lien avec les services compétents : services techniques ou services opérationnels de Toulouse Métropole. Pour toute demande, un suivi personnalisé est créé et concrétisé par des informations au téléphone, des courriers réponses, des rendez-vous sur site, des réunions de concertation avec les riverains, en fonction des besoins.

- Coordination des travaux réalisés sur le domaine public, notamment en matière de voirie par Toulouse Métropole et en matière d'éclairage public conduit par le Syndicat départemental d'énergie de la Haute-Garonne (Sdehg),
- Suivi des demandes des riverains sur des questions diverses liées au domaine public,
- Gestion des demandes d'occupation du domaine public : Certificat de numérotage, arrêté travaux, circulation et occupation du domaine public, manifestation.

Renseignements : 05 61 15 23 38

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Vous avez détecté un problème

La Commune de Colomiers assure l'interface avec la société titulaire du marché de maintenance. Elle prendra contact avec elle pour une intervention rapide.

Contactez le **05 61 15 24 64** en donnant l'emplacement du luminaire avec un maximum de précisions, nom de la voie ou du giratoire ainsi que le numéro de la rue le plus proche.

En mai 2015, la Ville a initié l'extinction partielle de l'éclairage public. Depuis novembre 2022, le périmètre et la plage d'extinction nocturne ont été élargis de minuit à 6h tous les jours de la semaine : cela concerne plus de 50% de son parc d'éclairage public. Les zones qui restent allumées sont le centre-ville, les secteurs avec une majorité d'habitat vertical et ceux proches des échangeurs de la RN 124.

En complément, et conformément à la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement, la Ville, en partenariat avec le Sdehg, poursuit ses efforts de rénovation de l'éclairage public pour limiter la pollution lumineuse et pour générer des gains en énergie pouvant atteindre jusqu'à 80%, en investissant notamment dans la technologie à LED.



GESTION DE L'EAU POTABLE

Depuis le 1er janvier 2020, Toulouse Métropole a confié, pour 12 ans, la gestion de l'eau potable (production, distribution et facturation), de l'assainissement et des eaux pluviales à deux opérateurs. La Métropole en assure le contrôle et pilote les services publics délégués en faisant participer la société civile. La marque Eau de Toulouse Métropole regroupe l'ensemble des activités du cycle de l'eau - eau potable et assainissement - à l'échelle métropolitaine.

GESTION DE L'ASSAINISSEMENT PLUVIAL ET DES EAUX USÉES

Vous avez un problème d'assainissement

Égouts bouchés, remontées d'odeurs ?

Tél. 05 61 201 201

du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi de 8h à 13h.

MAISON DE L'EAU DE TOULOUSE MÉTROPOLE
3 RUE D'ALSACE-LORRAINE
31000 TOULOUSE CEDEX
eaudetoulousemetropole.fr
Tél. 05 61 202 201 (accessible 24h/24 - appel non surtaxé)

Les conseillers d'Eau de Toulouse Métropole vous accueillent sur rendez-vous uniquement les :
Mardi et jeudi de 9h à 14h
Mercredi de 9h à 17h
Vendredi de 12h à 19h
Samedi de 9h à 13h



CADRE DE VIE

TOULOUSE MÉTROPOLE

Direction déchets et moyens techniques
6 rue René-Leduc - BP 35821
31505 Toulouse Cedex 5
metropole.toulouse.fr
rubrique «Missions - déchets»
rubrique "Mon environnement - les déchets
dans ma commune"

PÔLE TERRITORIAL OUEST

3 place Alex-Raymond
31770 Colomiers
Tél. 05 67 73 87 77

PROBLÈMES DE COLLECTE

Accueil téléphonique



(appel gratuit depuis un poste fixe)

Accueil physique des usagers

Pôle territorial
3 place Alex-Raymond 31770 Colomiers
Tél. 05 67 73 87 77
(Toulouse Métropole n'assure
pas la collecte les jours fériés)

COLLECTE DES DÉCHETS

Toulouse métropole assure la collecte des déchets ménagers (ordures ménagères, emballages et papiers recyclables, déchets verts) les jours fériés, à l'exception des 1er janvier, 1er mai et 25 décembre.

► Collecte des déchets ménagers

Ordures ménagères (bac à couvercle vert ou bordeaux) : 1 fois par semaine, le mardi à partir de 5h

► **Emballages et papiers recyclables** (bac à couvercle jaune ou bleu) : 1 fois toutes les 2 semaines, le mercredi à partir de 5h

► Déchets verts (bac marron < 1m3) :

Secteur 1 (au nord de la RN124) : tous les jeudis à partir de 5h - dès le 18 novembre,
Secteur 2 (au sud de la RN124) : tous les mercredis à partir de 5h - dès le 17 novembre.

Renseignement au 0 800 201 440

Demande de nouveaux bacs

Les demandes sont à effectuer au 0 800 201 440.
ou sur le site : metropole.toulouse.fr

Maintenance des bacs roulants

La maintenance des bacs roulants est organisée par Toulouse Métropole au Centre d'exploitation de Colomiers.
En cas de détérioration du couvercle, de la cuve, etc.
metropole.toulouse.fr

Bac volé

Remplir une déclaration sur l'honneur, disponible en ligne, en précisant la couleur du couvercle du bac, et la présenter ou l'envoyer avec la demande de bac à Toulouse Métropole, metropole.toulouse.fr. Ce dernier vous livrera un bac dans les meilleurs délais.

N° vert : 0 800 201 440

(indiquer le numéro de votre bac lors de votre appel).
metropole.toulouse.fr rubrique **Mes démarches** -
Bac de collecte : faire un signalement



DÉCHÈTERIE DE PLAISANCE DU TOUCH

2 Rue du Docteur-Charcot

Tél. 05 62 89 03 41

Jours et horaires d'ouverture

► Du lundi au dimanche de 8h30 à 18h30 sans interruption.

► Fermeture : mardi et jours fériés

Sur un terrain de 13 500 m², avec 4 pôles identifiés avec des codes couleurs spécifiques, cette déchèterie propose une nouvelle approche : des zones de dépôts des déchets d'équipements électroniques et électriques, le réemploi et les déchets diffus spécifiques, ce bâtiment comprend également une salle pédagogique pour l'accueil des visites scolaires et animations variées.

► Déchets acceptés

Déchets volumineux et spéciaux - plastiques, cartons, papiers, verre, aluminium, mobilier, appareils électriques, électroménager, placo, polystyrène, plastiques rigides, gravats, déchets de jardin >1m³...

► Déchets refusés

Amiante, bouteilles de gaz, déchets anatomiques ou infectieux, déchets hospitaliers, extincteurs, médicaments, objets explosifs, ordures ménagères, pneumatiques.

L'accès est limité à un volume de déchet de 5m³ par jour pour chaque usager, sur présentation du justificatif de domicile.

LES ENCOMBRANTS

Encombrants et déchets verts volumineux : Mobilier, vêtements, électroménager, gravats, branchage et déchets verts de jardin dont la quantité est supérieure à 1m³

► Le bon réflexe : l'apport en déchèterie

Les services métropolitains et municipaux sont régulièrement sollicités pour des collectes d'encombrants et de déchets verts volumineux, par conséquent les délais d'attente peuvent être longs. L'apport volontaire en déchèterie est fortement recommandé.

► Déchets encombrants et déchets de jardin volumineux > 1m³ qui ne peuvent être compostés doivent être amenés en déchèterie

Une collecte sur rendez-vous est également proposée par les services de Toulouse Métropole.

► La collecte d'encombrants sur rendez-vous

Particuliers en maison individuelle : Inscription obligatoire auprès du Pôle Territorial Ouest 05 67 73 88 40 au plus tard 48h (jours ouvrés) avant le jour de collecte.

Particuliers en résidence fermée et immeuble : Contactez votre syndic qui vous précisera la date et le lieu du dépôt ou le n° vert 0 800 201 440.

► La collecte de déchets verts sur rendez-vous

(uniquement pour les particuliers en maison individuelle)

Inscription obligatoire auprès du Pôle Territorial Ouest 05 67 73 88 40 obligatoire au plus tard 48h (jours ouvrés) avant le jour de collecte.



Tout dépôt sur la voie publique est interdit, encombrants ou tout autres déchets, sous peine de poursuites : 1500 € d'amende pour un particulier /75 000 € d'amende et 2 ans de prison pour un professionnel (Arrêté municipal n°2022AR0233 du 10 février 2022).

Art. R610-5 / R632-1 / R634-2 / R635-8 et R644-2 du Code pénal / Art. R541-77 et L541-66 du Code de l'environnement

CADRE DE VIE

COMPOSTEUR INDIVIDUEL

Découvrez les différentes solutions pour réaliser votre compostage et jardiner au naturel. Toulouse Métropole vous accompagne dans cette démarche pour vous aider à réduire vos déchets.

Environ 30 % de déchets organiques : épluchures, fruits et légumes abîmés, restes de repas... se retrouvent dans les ordures ménagères. Mélangés aux autres déchets, ils sont transportés et brûlés par incinération alors qu'ils pourraient être facilement compostés.

Le compostage est un excellent moyen de réduire ses déchets à la source, tout en produisant un bon fertilisant pour le jardin.

Toulouse Métropole propose aux habitants qui disposent d'un jardin de s'équiper d'un composteur domestique et de leur transmettre un savoir-faire.

Trois modèles de composteurs en bois sont proposés contre une participation financière :

- 15 € pour le petit modèle de 300l ou 400l
- 25 € pour le grand modèle de 600l.

Ces composteurs sont destinés à être installés dans des jardins. Ils ne sont pas adaptés à des balcons d'appartement.

Commandez votre composteur individuel en ligne : demarches.toulouse-metropole.fr

Toulouse Métropole propose également aux personnes qui habitent en immeuble et qui disposent d'espaces verts sur le domaine privé la mise en place, le suivi et l'accompagnement de composteurs collectifs en pied d'immeuble.

Tél : 0800 201 440

compostage@toulouse-metropole.fr



AIDE AUX VICTIMES

Pour accompagner les victimes de violences ou en détresse personnelle, la Ville de Colomiers, dans le cadre de son Contrat local de sécurité et de prévention de la délinquance, mobilise plusieurs services publics, associatifs et privés, composés de personnes compétentes.

► France victimes 31 : service d'aide aux victimes, d'information et de médiation

France Victimes 31, association dont la Ville de Colomiers est partenaire, a deux activités : l'aide aux victimes et l'accès au droit.

Concernant l'aide aux victimes, une prise en charge globale est proposée :

- Accueil
- Écoute
- Information juridique
- Soutien psychologique
- Suivi et accompagnement dans les démarches
- Aide à l'indemnisation des victimes

Toutes les victimes peuvent s'adresser à France Victimes, quelle que soit l'infraction pénale à l'origine de leurs préjudices et/ou de leur traumatisme.

Les 1^{er} et 3^e lundis du mois :

Maison citoyenne Saint-Exupéry de 9h30 à 12h

Les 2^e et 4^e lundis du mois :

Mairie de 14h à 17h

Rendez-vous : 05 61 15 22 22

► Consommation, logement et cadre de vie (CLCV 31)

Le 3^e jeudi du mois de 14h à 16h30

Maison citoyenne En-Jacca

05 61 15 31 81

► Le Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF)

Le CIDFF accueille et informe le public, et plus particulièrement les femmes et les familles, dans ses domaines de compétences :

- Accès aux droits
- Emploi
- Vie familiale
- Parentalité
- Éducation à l'égalité

Il exerce une mission d'intérêt général confiée par les services de l'Etat, notamment le Service aux droits des femmes et à l'égalité. La Ville de Colomiers en est partenaire.

Son objectif : Favoriser l'autonomie sociale, professionnelle et personnelle des femmes, promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes.

Rendez-vous à Colomiers :

**Permanence 2 fois/mois - Les 1^{ers} et 3^e mardis
14h-17h**

Maison citoyenne Seycheron

sur rendez-vous au 05 61 15 31 85

► Permanences d'avocats

Des consultations généralistes sont à votre disposition.

Le 2^e mardi du mois de 9h à 12h

Sur rendez-vous, contactez la mairie :

05 61 15 22 22

► Maison de la Justice et du Droit (MJD)

Information sur les droits et les devoirs de chacun, accueil et écoute individualisés.

Sur rendez-vous à Tournefeuille : 05 61 78 69 18

► Permanences du conciliateur de justice

Le conciliateur de justice a pour mission de permettre le règlement à l'amiable des différends qui lui sont soumis. Il instaure un dialogue entre les parties pour qu'elles trouvent la meilleure solution à leur litige.

Permanences le jeudi de 14h à 17h

**Centre communal d'action sociale et de la santé,
18 place du Languedoc.**

Rendez-vous : 05 61 15 22 22.

► Délégué du défenseur des droits

Une permanence du Défenseur des droits est organisée **le 4^e mardi du mois de 14h à 17h**

Maison citoyenne du Seycheron.

Rendez-vous : 05 61 15 22 22.

Le délégué du Défenseur des droits peut être saisi pour un accompagnement sur différents sujets relatifs aux droits de l'enfant, discriminations, difficultés dans les relations avec les services publics.

► Association départementale pour l'information sur le logement - ADIL

Tous les 2^e jeudis du mois de 14h à 17h

Maison citoyenne Saint Exupéry

Rendez-vous : 05 61 15 22 22.

AIDES & ASSISTANCE

PRÉVENTION

Planning familial (contraception, pilule du lendemain...)

MFPF AD 31

23 rue Moiroud - 31500 Toulouse

05 61 25 54 17

contact@planningfamilial31.fr

<http://mfpf31.free.fr/>

Contraception, IVG, sexualité

0800 08 11 11

<http://www.ivg.social-sante.gouv.fr>

Dépistage des MST et du SIDA

Dépistage anonyme et gratuit

Cité de la santé

20-24 rue du Pont St-Pierre

Toulouse

Sans rendez-vous du lundi au jeudi :

9h - 12h et vendredi 9h-13h

Ou sur rendez-vous : 05 61 77 78 88

Sida Info Service

N° Vert 24 / 24h : 0 800 840 800

(gratuit).

Drogue Info Service

N° Vert : 0800 231 313

(appel gratuit) ou 113

Ecoute cannabis

Fil santé jeunes : pour les 12-25 ans
tous les jours de 9h à 23h

Tél. 0800 235 236

ou 01 42 75 80 00

Espace Écoute Jeunes

Tél. 05 62 26 78 79

SOS Amitié Toulouse

Tél. 05 61 80 80 80

Tabac info service

Tél. 39 39

Discriminations raciales

Tél : 114

Samu social (sans abris)

Tél. 115

Enfance en danger

Tél. 119

allo119.gouv.fr

Violences femmes info

Tél 39 19

stop-violences-femmes.gouv.fr

Alcooliques anonymes

Tél. 09 69 39 40 20

Suicide écoute

Tél. 01 45 39 40 00

**Maison des Solidarités du
Conseil départemental 31**

4 allée du Plantaurel

Tél. 05 61 16 82 00

**Aide à l'enfance et aux parents,
accompagnement social**

• **CMP enfants**

(Centre Médico Psychologique)

2 place du 19 mars

Tél. 05 61 32 41 71

• **CCASS (Centre Communal d'Ac-
tion Sociale et de la Santé)**

18 Place du Languedoc

Tél. 05 61 15 22 26

• **Harcèlement à l'école**

Tél. 30 20

nonauharcèlement.education.gouv.fr



ADMINISTRATIONS

Caisse d'allocations familiales (CAF)

7 place Joseph-Verseille
Lundi, mardi et jeudi : 8h30 - 12h et 13h - 16h30
Tél. 0810 25 31 10

Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM)

1 place d'Occitanie
du lundi au vendredi de 8h à 17h
Tél. 36 46
www.ivg.social-sante.gouv.fr
www.ameli.fr

CARSAT

8 avenue Yves-Brunaud
Du lundi au jeudi 9h-12h, sans rendez-vous
Tél. 39 60 - Rendez-vous obligatoire

Centre des Finances

1 allée du Gévaudan
Tél. 05 62 74 23 00
Réception du public les lundis, mardis et jeudis :
8h30 - 12h et 13h30 - 16h

Bureau de La Poste

Place du Languedoc
Du lundi au vendredi : 9h - 12h30 et 13h30 - 18h30
Samedi 9h - 12h30
Tél. 36 31

Conseil départemental de la Haute-Garonne

1 Boulevard de la Marquette
31090 Toulouse Cédex 9
Tél. 05 34 33 32 31
www.cg31.fr

Conseil régional Occitanie Pyrénées-Méditerranée

22 boulevard du Maréchal-Juin
31406 Toulouse Cédex 4
Tél. 05 61 33 50 50
www.laregion.fr

LOGEMENTS SOCIAUX

Altéal

8 allée du Lauragais
Tél. 08 11 567 567
Du lundi au jeudi : 8h45 - 12h et 13h30 - 17h30
(vendredi jusqu'à 16h15)
accueil.contact@altéal.fr
www.altéal.fr



PETITE ENFANCE

INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS PÔLE PETITE-ENFANCE - RELAIS PETITE ENFANCE

Mairie de Colomiers
1 place Alex-Raymond - BP 30330
31776 COLOMIERS CEDEX
Tél. 05 61 15 23 45 - 05 61 15 21 56
saje@mairie-colomiers.fr

La Ville de Colomiers dispose de 350 places agréées en établissements d'accueil du jeune enfant pour 600 enfants accueillis en moyenne.

La demande de place (préinscription) s'effectue au Pôle Petite enfance, sans rendez-vous, dès la connaissance de la grossesse, par téléphone.

Afin de valider l'enregistrement de cette préinscription, la famille doit être munie des pièces justificatives suivantes :

- une attestation de domicile datant de moins de 3 mois
- un justificatif de grossesse ou du livret de famille si l'enfant est né

La préinscription permet l'inscription sur la liste d'attente. La famille reçoit un récépissé de sa demande.

Une commission se réunit au mois de mars de chaque année pour l'attribution des places de la rentrée suivante de septembre. En cours d'année, si des places se libèrent, les familles inscrites sur la liste d'attente peuvent être contactées, à la suite de nouvelles commissions.



ACCUEIL MUNICIPAL COLLECTIF

Le jeune enfant et sa famille sont accueillis au sein d'un groupe pour une première socialisation.

7 établissements d'accueil du jeune enfant (Eaje) :

► Crèche Le Perget

7 allée de Guérande
Tél. 05 61 15 31 73

► Crèche La Naspe

25 allée de la Champagne
Tél. 05 61 15 31 72

► Crèche Le Parc

2 chemin du Sault
Tél. 05 61 15 31 69

► Crèche Hélène-Boucher

Chemin des Carrières
Tél. 05 61 15 31 67

► Crèche Le Val d'Aran

Place du Val d'Aran
Tél. 05 61 15 31 75

► Crèche Le Château d'eau

1 rue du Château d'Eau
Tél. 05 61 15 84 96

► Crèche Marie-Curie

Allée de l'Armagnac
Tél. 05 61 15 31 68



RELAIS PETITE ENFANCE

33 rue de l'Église
Tel : 05 61 15 21 56
rpe@mairie-colomiers.fr

Le Relais Petite Enfance de la Ville de Colomiers a pour objectif de renseigner sur l'accueil collectif et individuel, en accompagnant les familles columérines. Les professionnels de l'accueil individuel y sont accueillis.

► Ses missions

- Renseigner les familles sur les disponibilités des assistantes maternelles ou des assistants maternels agréés de la commune de Colomiers
- Délivrer une information générale pour les parents employeurs d'une assistante maternelle ou d'un assistant maternel
- Organiser des rencontres collectives « parents futurs employeurs » (ex : implications, relation contractuelle, prestations sociales CAF...) le 2^e jeudi et dernier vendredi de chaque mois (sur inscription)
- Organiser des animations et favoriser la professionnalisation (sur inscription)

PARENTÈLE

Une rencontre autour des jeunes enfants et de leurs parents

Vous souhaitez rencontrer d'autres parents, partager des moments de jeux avec votre enfant, échanger avec des professionnels, vous informer...

L'équipe vous accueille à Parentèle les :
Lundi-mardi et jeudi de 9h à 12h
Mardi et Mercredi de 15h à 18h.
Tél. 05 61 15 23 67

ACCUEIL COLLECTIF PRIVÉ

► Couleurs d'éveil

Tél. 05 61 61 51 84
18 bis, avenue du Louron

► Bébébiz

1 Allée Maurice-Magre
Tél : 05 34 59 16 61

ACCUEIL INDIVIDUEL PRIVÉ

► Maisons des Assistantes maternelles

• MAM à leur hauteur

4 chemin de Roquepava
Tél : 09 86 07 41 29 ou 05 61 07 14 39

• MAM ma mirguette

6 allée du Poitou
Tél : 06 32 01 03 53 ou 06 61 88 71 01

• MAM les apprentis pilotes

13 chemin Saint-Exupéry
Tél : 06 03 78 85 82 ou 06 22 06 09 14

• MAM Montessi haut

31 chemin du page



ÉDUCATION & LOISIRS ÉDUCATIFS

Jeune et dynamique, la Ville de Colomiers compte 10 000 enfants scolarisés dans les établissements de la ville (écoles maternelles, élémentaires, collèges et lycées publics et privés).

POLE ÉDUCATION - LOISIRS ÉDUCATIFS ET ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES

Mairie de Colomiers (3^e et 6^e étage)
1 place Alex-Raymond - BP 30330
31776 Colomiers Cedex
Tél. 05 61 15 24 35
peleaps.accueil@mairie-colomiers.fr

Portail famille : facilitez vos démarches !

Il s'agit d'une plateforme en ligne à destination des familles, destinée à faciliter les démarches administratives des crèches, de la restauration scolaire, du temps Alae et des centres de loisirs.

Cette interface permet d'effectuer le paiement en ligne des factures (accueil et cantine crèche, école, Alae et de centre de loisirs) ainsi que les réservations pour les centres de loisirs (mercredis et les vacances scolaires). De nombreuses informations y sont communiquées et des échanges directs sont facilités via une messagerie intégrée au portail.

Renseignements au Guichet unique :
05 61 15 24 35



ÉCOLES MATERNELLES

► École maternelle Jean-Macé

6 square François-Lahille
Tél. 05 61 30 33 04
ALAE : 09 61 40 68 76

► École maternelle Simone-Veil En-Jacca

Allée du Marcadau
Tél. 05 61 78 03 97
ALAE : 06 75 65 91 31

► École maternelle Lamartine

Allée de Savoie
Tél. 05 61 78 00 90
ALAE : 06 73 12 38 81

► École maternelle Alain-Savary

14 allée du Morbihan
Tél. 05 61 63 50 21
ALAE : 05 61 63 50 22

► École maternelle Jules-Ferry

14 allée des Pyrénées
Tél. 05 61 63 50 29
ALAE : 05 61 63 50 48

► École maternelle Hélène-Boucher

2 rue du Château-d'Eau
Tél. 05 61 63 50 51
ALAE : 06 82 76 51 42

► École maternelle Lucie-Aubrac

1 allée Georges-Brassens
Tél. 05 61 63 50 32
ALAE : 05 61 63 50 34

► École maternelle George-Sand

Allée de la Colombe
Tél. 05 61 63 50 40
ALAE : 05 61 63 50 41

ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES

► École élémentaire Simone-Veil

Place des Marots
Tél. 07 61 27 36 52
ALAE : 07 61 23 39 18

► **École élémentaire Alain-Savary**

16 allée du Morbihan
Tél. 05 61 63 50 23
ALAE : 05 61 63 50 24

► **École élémentaire Jules-Ferry**

14 allée des Pyrénées
Tél. 05 61 63 50 28
ALAE : 05 61 63 50 47

► **École élémentaire Hélène-Boucher**

8 chemin des Carrières
Tél. 05 61 63 50 49
ALAE : 05 61 15 21 67

► **École élémentaire Lucie-Aubrac**

1 allée Georges-Brassens
Tél. 05 61 63 50 30
ALAE : 05 61 63 50 33

► **École élémentaire George-Sand**

Allée de la Colombe
Tél. 05 61 63 50 42
ALAE : 05 61 63 50 43

► **École élémentaire Lamartine**

8 allée de la Terrasse
Tél. 06 78 66 98 16
ALAE : 07 86 82 93 34

ACCUEIL DE LOISIRS ASSOCIÉ À L'ÉCOLE (ALAE)

Chaque école publique (maternelle et élémentaire) est dotée d'un Alae qui gère l'accueil des enfants le matin, le midi et le soir.

Des animations, ateliers et activités sont proposés dans le cadre du Projet Educatif Territorial aux enfants sur les temps périscolaires à haute valeur éducative et pédagogique.

Inscriptions et renseignements : 05 61 15 24 35

COLLÈGES PUBLICS

► **Collège Jean-Jaurès**

Tél. 05 61 16 87 50
1 chemin des Bourdettes

► **Collège Voltaire**

Tél. 05 61 78 87 27
81 Allée du Comminges

► **Collège Léon-Blum**

Tél. 05 34 55 29 55
2 chemin de Maouré

► **Collège Victor-Hugo**

Tél. 05 61 15 94 94
33 boulevard Victor-Hugo

LYCÉES PUBLICS

► **Lycée International Victor-Hugo**

Tél. 05 61 15 94 94
33 boulevard Victor-Hugo

► **Lycée des métiers de l'électrotechnique, de la maintenance et chaudronnerie Eugène-Montel**

De la seconde au BTS (informatique et réseaux pour l'industrie et les services techniques, mécanique et automatismes industriels).

Tél. 05 61 30 97 40
2 boulevard Marcel-Dassault



ÉDUCATION & LOISIRS ÉDUCATIFS

ÉTABLISSEMENTS PRIVÉS

► Sainte-Thérèse

(Maternelle, élémentaire et collège)
1 bis rue de l'Eglise
Tél. 05 61 78 01 31

► Les Compagnons du devoir

5 rue Hyacinthe-Dubreuil
Tél. 05 61 16 20 70

► O.R.T. (Lycée Maurice Grynfolgel)

De la 3^e technologique au BTS (négociation client, management des unités commerciales, banque, opticien lunetier).
14 rue Etienne-Collongues
Tél. 05 61 15 92 60

EUROCAMPUS

2 allée de l'Herbaudière

► Maternelle Allemande

Tél. 05 67 73 29 03

► Élémentaire Allemande

Tél. 05 61 73 29 04

► Deutsche Schule Toulouse

(Collège et lycée)
Lycée polyvalent international
Bd. Victor-Hugo
Tél. 05 61 31 80 40

► The International School of Toulouse

(Elémentaire et collège)
Tél. 05 62 74 26 74

ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ

C'est une aide libre et gratuite pour les familles qui concerne les élèves du primaire (du CP au CM2) et du secondaire (de la 6^{ème} à la 3^{ème})

• **Le Contrat local d'accompagnement à la scolarité** vise à offrir aux enfants et à leurs parents, aux côtés de l'école, l'appui et les ressources nécessaires dont les enfants ont besoin pour réussir à l'école.

Le CLAS propose également un accompagnement et des conseils aux familles dans le cadre du suivi de la scolarité.

Il met à disposition des parents un espace d'informations, de dialogue, de soutien et de médiation.

Cet accompagnement se déroule dans les sept Maisons citoyennes de la ville d'octobre à juin. Le dispositif est destiné aux enfants qui ont besoin d'un accompagnement pour favoriser leur réussite scolaire.

Pour les élèves du CP au CM2 du lundi au vendredi de 17h à 18h et les collégiens de la 6^e à la 3^e les mardis et jeudis de 17h à 19h.

• Le Centre de loisirs associé au collège

De la 6^e à la 3^e : Le Clac est un dispositif municipal au sein du collège qui propose aux collégiens de 12h à 14h un temps éducatif et de loisirs.

Espace d'écoute, d'informations et/ou de détente, il favorise l'épanouissement, la socialisation et l'apprentissage de la citoyenneté au travers de la vie en collectivité.

Collèges : Jean-Jaurès, Voltaire, Léon-Blum et Victor-Hugo

SERVICES DE L'ÉDUCATION NATIONALE

► Inspection de l'Éducation nationale Circonscription de Colomiers

(Petite section jusqu'au CM2)
Place Joseph-Verseille
Tél. 05 67 52 41 25

► Inspection académique de Toulouse

(Collèges et lycées)
Boulevard Armand-Duportal - BP 40303
31003 Toulouse
Tél. 05 34 44 87 00

► PÔLE VIE CITOYENNE ET SOLIDAIRE

Mairie de Colomiers (1^{er} étage)
1 place Alex-Raymond - BP 30330
31776 Colomiers Cedex
Tél. 05 61 15 24 89
pvcs@mairie-colomiers.fr

**PÔLE ÉDUCATION - LOISIRS ÉDUCATIFS ET
ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES**

Loisirs éducatifs

Mairie de Colomiers (3^e et 6^e étage)
1 place Alex-Raymond - BP 30330
31776 Colomiers Cedex
Tél. 05 61 15 24 35

LES CENTRES DE LOISIRS

Deux centres de loisirs accueillent les enfants de 3 à 14 ans. Dans ces espaces de loisirs et d'expression, chacun peut vivre ses envies ! Les équipes éducatives s'attachent à mettre en place des projets volontaristes et à créer une ambiance participative. Imagination, apprentissage de l'autonomie et de la vie en collectivité, responsabilisation, entraide, respect du rythme...

Des projets spécifiques sont également mis en place pour les pré-ados (11/14 ans).

► **Le Centre de loisirs du Cabriol**

Allée des Alpilles

Vacances scolaires : accueil tous les jours de 7h30 à 18h30

Mercredis en période scolaire : accueil de 11h30 à 18h30

Section maternelle : 05 61 15 31 56

Section élémentaire : 05 61 15 31 55

► **Le Centre de loisirs George-Sand**

Allée de la Colombe

Mercredis en période scolaire : accueil de 11h30 à 18h30

Section maternelle : 05 61 63 50 41

Section élémentaire : 05 61 63 50 43

► **Portail famille**

Pour effectuer vos démarches (réservations, règlements factures) pour les Centres de loisirs, l'Alae et/ou la Restauration scolaire, rendez-vous sur le Portail Famille.

Les réservations pour les mercredis et les vacances scolaires se font directement sur le Portail Famille.

La réservation ne peut être réalisée que si vous avez complété l'inscription «Centres de loisirs mercredis/vacances scolaires» du dossier Famille envoyé à chaque fin d'année scolaire (inscriptions scolaires, restauration, Alae, Centres de loisirs ...).

Les réservations et modifications se font au plus tard 3 semaines avant chaque vacances, une fois cette préinscription effectuée (voir calendrier sur le portail famille).

Les réservations et modifications peuvent également se faire pour toute l'année scolaire.

► **Pour les mercredis :**

Réservation entre le 1^{er} et le 20 inclus de chaque mois précédant la demande. Par exemple : pour une inscription pour les mercredis de novembre, vous devez effectuer les réservations entre le 1^{er} et le 20 octobre inclus.

Toute annulation s'effectue jusqu'au mardi midi précédant le mercredi demandé.

► **Pour les vacances scolaires**

Ouverts du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.

La réservation des bus se fait à l'année dans le cadre de l'inscription annuelle (dossier Famille).



ÉDUCATION À L'ALIMENTATION

LA RESTAURATION, UN ENJEU ÉDUCATIF

Le pôle Alimentation cuisine près de 4 600 repas par jour : pour les crèches, les écoles, les centres de loisirs, les livraisons de repas à domicile, l'Ehpad et le restaurant administratif. Le Centre de restauration municipal garantit une qualité de service, d'hygiène et de sécurité alimentaire, avec une approche nutritionnelle et des produits d'excellence (labels, circuits courts et de proximité).

► Des ateliers éducatifs

L'École du goût de Colomiers propose aux enfants des ateliers d'éducation à l'alimentation autour de l'équilibre alimentaire, la nutrition et le sport ainsi que des parcours d'éveil et d'éducation au goût.

► Des engagements alimentaires

Depuis janvier 2022, la loi Egalim exige 50% de produits de qualité et durables, dont 20% de produits issus de l'agriculture biologique.

À Colomiers la part des achats durables est de 52 % de produits sous signes officiels de qualité (SIQO) dont 27 % de produits issus de l'agriculture biologique, au-delà de l'exigence réglementaire.

► Des dispositifs de lutte contre le gaspillage alimentaire

Petite faim/grande faim :

La Ville a mis en œuvre une politique active en matière d'accès à une restauration collective de qualité en proposant aux enfants des repas variés, équilibrés et cuisinés avec des produits de qualité, locaux et de saison. Ce dispositif a été mis en place afin de permettre aux enfants de choisir la quantité servie en fonction de leur appétit, tout en leur laissant l'opportunité de se resservir s'ils le souhaitent.

Qui dit Miam !

Cette application téléchargeable donne accès aux menus des restaurants scolaires pour les enfants des crèches, des écoles maternelles - élémentaires et des centres de loisirs. L'application propose également des idées de recettes, des conseils nutritionnels et la liste des allergènes et composants bio utilisés. Ces informations numériques répondent au projet politique de « ville connectée ».



LE LAB'CUINAIRE

La collectivité a engagé une politique de transition socio-écologique et solidaire. Cette transformation vers un nouveau modèle renouvelle nos façons de consommer et de produire, de travailler, et de vivre ensemble.

► La camionnette gourmande

Le Laboratoire culinaire propose de fédérer autour de la cuisine les citoyennes et citoyens ainsi que les acteurs privés. Il s'appuie sur la pédagogie avec des mises en pratique dans des espaces spécifiquement aménagés.

► Lab'culinaire : les recettes

Animation et sensibilisation sur le bien-manger avec les recettes citoyennes, pour participer à une démarche anti-gaspi et découvrir les recettes du Lab'culinaire du citoyen sur le site : ville-colomiers.fr

► Rechercher, Prototyper, Expérimenter

En s'incrimant dans la politique de transition écologique par une réduction des déchets.

En expérimentant dès la phase de production dans les potagers à disposition du lab'culinaire (Hôtel de Ville, Potager du Cabirol, jardins des familles) tout en étant vigilant sur la gestion des ressources et suivre l'intégralité du cycle de vie du produit, de la graine à l'assiette, selon le programme de la Ville Fertile.

CO-LAB : LABORATOIRE D'INNOVATION ET DE RECHERCHE

**Mairie de Colomiers 1 place Alex Raymond -
BP 30 330 - 31776 COLOMIERS CEDEX**

MAISONS CITOYENNES

PÔLE VIE CITOYENNE ET SOLIDAIRE
Acompagnement social et loisirs citoyens
 Mairie de Colomiers (1^{er} étage)
 1 place Alex-Raymond - BP 30330
 31776 COLOMIERS CEDEX
 Tél. 05 61 15 24 89
 pvcs@mairie-colomiers.fr



- ▶ **Maison citoyenne Parc Seycheron**
 11 Allée des Mont d'Olmes - Tél. 05 61 15 31 85
 mc-seycheron@mairie-colomiers.fr
- ▶ **Maison citoyenne En Jacca**
 22 allée de Balaïtous - Tél. 05 61 15 31 81
 mc-en-jacca@mairie-colomiers.fr
- ▶ **Maison citoyenne St-Exupéry**
 12 allée du Lauraguais - Tél. 05 61 15 31 79
 mc-plein-centre@mairie-colomiers.fr
- ▶ **Maison citoyenne Les Ramassiers**
 Allée Georges-Brassens - Tél. 05 61 63 50 38
 mc-ramassiers@mairie-colomiers.fr
- ▶ **3 annexes citoyennes**
 - Annexe du Poitou**
 UNITE D'INTERVENTION SOCIALE (U.I.S)
 8 allée du Poitou - 05 61 15 31 84
 - Annexe du Pelvoux**
 PÔLE SENIORS
 3 allée du Pelvoux - 05 61 78 95 09
 - Annexe du Seycheron**
 LA MALLE AUX FÉES - Arts créatifs
 9 allée du Couserans - 05 61 30 18 24

Situées au cœur des quartiers, les maisons citoyennes de Colomiers sont des lieux de proximité pour rencontrer, échanger, créer, s'entraider... vivre son quartier et sa ville. Chacun peut y trouver un accueil convivial, des infos sur la ville, des loisirs culturels et sportifs, des services, un accompagnement aux démarches administratives, familiales et de santé...

- ▶ **Maison citoyenne Val d'Aran**
 Place du Val d'Aran - Tél. 05 61 15 31 86
 mc-val-aran@mairie-colomiers.fr
- ▶ **Maison citoyenne La Naspe**
 27 allée de la Champagne - Tél. 05 61 15 31 83
 mc-naspe@mairie-colomiers.fr
- ▶ **Maison citoyenne La Crabe**
 Place de La Crabe - Tél. 05 61 15 31 80
 mc-crabe@mairie-colomiers.fr

MAISONS CITOYENNES



ESPACE LOISIRS CITOYENNETÉ

► Ateliers

Cuisine, arts créatifs, théâtre, musique, multimédia, jardinage, bricolage, bien-être...

► Activités sportives

Marche, randonnée, gymnastique douce, danse (hip-hop, rock, country...)

► Sorties

Cinéma, musée, concert, café-théâtre, visites, tourisme régional, piscine...

► Animations et événements

Fêtes citoyennes, Réveillon, Bons plans, Videgreniers, Troc jouets, Village d'été, Ciné sous les étoiles...

► Multimedia & Web

Initiation à l'informatique et Internet.

Accès au Web gratuit et illimité.

► Bons plans

Réseau d'entraide pour consommer fûté.

ESPACE FAMILLES

► Accueil de loisirs de proximité

Accueil et activités de loisirs pour les 6-16 ans
Mercredi, samedi (journée, 1/2 journée)

► Accompagnement à la scolarité

Service d'aide éducative à la réussite scolaire
CP-CM2 : Lundi, mardi, jeudi, vendredi
COLLEGE : Mardi, jeudi
De 17h15 à 18h30/19h

► Point écoute Parents/Enfants

Echanges sur la relation parents-enfants.
Suivi individuel par un psychologue.

Tous les mardis après-midi en alternance à la
Maison citoyenne En-Jacca et Saint Exupéry
de 14h à 18h

► Point écoute jeunes 3-16 ans

Accompagnement individualisé dans le cadre du programme de réussite éducative (PRE).

ESPACE SERVICES

► Démarches administratives

Aide pour remplir des formulaires : demandes d'actes d'état-civil, passeports, cartes d'identité, urbanisme...

► Point info santé

Ressources et documentation sur l'accès aux soins.

► Permanences juridiques (détail p 39)

Conseils juridiques, avocats, conciliateurs, défenseurs des droits, conseillères en économie sociale et familiale, service d'aide aux victimes, CIDFF (droits des femmes & des familles), ADIL, Espace Ecoute Parents, CLCV31.

► Emploi

Orientation à la recherche d'emploi, formation, stage...
Prise en charge par un conseiller en insertion professionnelle.

► Aide aux vacances

Assistance pour faciliter les premiers départs en vacances.

► Apprentissage du français

ESPACE INITIATIVES CITOYENNES

Démocratie locale, citoyenneté, aide aux projets, innovation, échanges avec les Comités de quartier, conseils citoyens...

LOCATION DE SALLE POUR LES COLUMÉRINES ET LES COLUMÉRINS

► Salle polyvalente En Jacca (160 m²)

Allée de la Bigorre.

Renseignements vie citoyenne et solidaire :

Tél. : 05 61 15 24 89

Conditions de location

Habiter Colomiers, déposer un chèque de caution de 170€. Le forfait de location est de 90€ de 14h à 19h et/ou de 19h à 2h les week-ends et pour des fêtes de famille. Toute demande doit faire l'objet d'un courrier adressé à Mme le Maire.



Retrouvez l'actualité des Maisons
citoyennes sur le site internet de la ville :
ville-colomiers.fr



ACTION SOCIALE

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE ET DE LA SANTÉ (C.C.A.S.S)

18 place du Languedoc, BP 30330
31776 Colomiers Cédex
Tél. 05 61 15 22 26

Jours et horaires d'ouverture

- ▶ Lundi, mercredi, jeudi : 8h30-12h15 / 13h15-17h
- ▶ Mardi : 8h30-12h15 / 17h-19h
- ▶ Vendredi : 8h30-14h

Le rôle du CCASS est d'animer une action générale de prévention et de développement social auprès des habitants de la ville, en étroite liaison avec les institutions publiques et privées à caractère social.

DES INTERROGATIONS SUR VOS DROITS, VOS DÉMARCHES...

Si vous avez des difficultés, des assistantes sociales sont là pour vous accompagner, vous écouter, vous conseiller, vous orienter et vous informer sur vos droits et les aides dont vous pouvez éventuellement bénéficier.

UNE AIDE SOCIALE

Le CCASS intervient dans les actions et activités sociales. Il apporte son soutien dans différents domaines :

- **Domiciliation** : obtention d'une adresse postale pour les personnes sans résidence stable (SRS) ayant une attache avec la ville de Colomiers.
- **Micro-crédit** : dispositif sous conditions pour financer un projet de réinsertion professionnelle et/ou social en partenariat avec le Crédit municipal.
- **Gratuité de la cantine** : participation sous conditions au paiement de la cantine scolaire des enfants columérins.

L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

Le CCASS accompagne également les personnes dans leur demande d'aides sociales :

Prise en charge des frais d'hébergement et/ou le maintien à domicile pour les personnes âgées ou en situation de handicap (aide sociale).

Allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa). Aides alimentaires.

Pour toute question, les assistantes sociales reçoivent les Columérines et Columérins sans rendez-vous :

Le lundi de 13h30 à 16h30

Le jeudi de 9h à 12h

PRÉVENTION À LA SANTÉ

Agir pour le bien de tous

Le CCASS pilote la mise en œuvre du Contrat local de santé, outil destiné à réduire les inégalités sociales sur la santé et favoriser l'accès aux soins pour tous.

En partenariat avec l'Agence régionale de santé, ce contrat signé par la Ville de Colomiers mène des actions pour :

- L'accès aux droits, aux soins, à la prévention en matière de santé de jeunes Columérins et des personnes démunies.
- La coordination des acteurs dans le champ de la santé mentale.
- La promotion de la santé pour l'ensemble de la population.



GUICHET UNIQUE SENIORS

Encourager l'autonomie des seniors

Le guichet Atout seniors facilite le quotidien des retraités et des aidants familiaux.

Ce lieu d'accueil permet de :

- répondre à toutes les questions relatives aux seniors
- orienter vers l'offre la plus adaptée
- renseigner sur les services et prestations (mobilité, soins et droits, tutelle, curatelle...)
- aider à la constitution de dossiers administratifs
- proposer des activités de prévention afin de favoriser le bien vieillir (mémoire, nutrition, équilibre, ...)

Dans le cadre de son partenariat avec le Gérontopôle, le Guichet Atout Seniors propose des évaluations de premier niveau ainsi que des consultations de dépistage de la fragilité. Il gère également les plans d'urgence (canicule/grand froid).

L'AIDE À DOMICILE

► Une présence auprès des publics isolés

Avec Service à Domicile, le CCASS accompagne les personnes en difficulté dans les actes essentiels de la vie quotidienne et offre une présence indispensable pour les personnes fragilisées, quelque soit le niveau de revenus.

► Aide à domicile

Lever, coucher, toilettes, prise de repas, entretien,
Horaires :

Lundi au vendredi 8h - 19h, samedi 9h - 12h30

Promenades, visites chez le médecin, courses, sorties...

Horaires : du lundi au vendredi

► Repas à domicile

Repas équilibrés livrés le midi. Livraison selon vos besoins tous les matins (week-end : livraison le vendredi). Les repas sont élaborés par une diététicienne du Pôle municipal Alimentation. Ce service est destiné aux plus de 65 ans ne pouvant préparer leurs repas.

Une équipe de professionnels, garants du service public de proximité, est à votre disposition. Reconnue par le Conseil départemental de Haute Garonne et les services de l'Etat, cette compétence fait l'objet d'agréments Qualité.

L'AIDE ALIMENTAIRE : LE PASS COLUMÉRIN

Le Parcours d'accompagnement social solidaire (Pass) propose aux personnes en situation d'isolement un accompagnement renforcé pour un retour à l'autonomie.

Il s'adresse aux personnes isolées, dans certaines conditions de ressources et faisant face à une situation de vie déstabilisante. Géré par le CCASS, le Pass se concrétise par la signature d'un contrat d'engagement fixant des objectifs à atteindre.

Ce dispositif d'aide alimentaire permet un accès aux restaurants d'insertion Capitany et Caminade (Asei/Ymca) pour un repas chaud et équilibré par jour, ou à l'épicerie sociale solidaire (Inservices) pour faire ses courses à prix réduits (participation de 10€ par semaine).

Le Pass est complété par un accompagnement pluridisciplinaire mené en concertation entre l'usager, le référent social et la conseillère en économie sociale et familiale. Une orientation obligatoire vers des ateliers collectifs complète le dispositif dans l'objectif d'ouvrir à la vie sociale de la commune.

La durée du contrat est de 6 mois, renouvelable une fois sur avis de la commission sociale du CCASS.

PETITS FRÈRES DES PAUVRES

colomiers@petitsfreresdespauvres.fr

Une convention a été signée avec la Ville pour lutter contre l'isolement des personnes âgées.

Engagés sur l'accompagnement des plus fragiles, les bénévoles se mobilisent pour améliorer leur quotidien.



LES SENIORS

RÉSIDENCE ÉMERAUDE ANNE-LAFFONT (EHPAD PUBLIC)

2 avenue du Louron, Colomiers - Tél. 05 61 15 88 20

Si votre état de santé nécessite un hébergement adapté avec une surveillance médicale constante 7j/7 et 24h/24, la résidence Emeraude Anne-Laffont propose des solutions adaptées à vos besoins grâce à une équipe pluridisciplinaire formée et diplômée (infirmières, aides soignantes, médecin, personnel de restauration, agent d'entretien et psychologue).

Accueil de jour

La résidence Emeraude dispose de quelques places en accueil de jour pour les personnes vivant à domicile et souffrant de troubles cognitifs.

Votre séjour au sein de la Résidence peut être financé partiellement sous certaines conditions (Aide sociale, APA, APL).

MAISONS DE RETRAITE (PRIVÉES)

► M.A.P.A.D. Ronsard

Maison d'accueil pour personnes âgées dépendantes.

1 rue Pierre-de-Ronsard, Colomiers - Tél. 05 61 30 31 32

► EHPAD Le Domaine du Valier

Résidence de retraite pour personnes autonomes et dépendantes.

21 chemin de l'Armurié, Colomiers
Tél. 05 34 55 28 28

► Résidence La Pradine

9 rue du Couderc, Colomiers - Tél. 05 61 78 61 25

► Résidence L'Allégorie

19 allée du Roussillon, Colomiers - Tél. 0800 124 124

ASSOCIATION BIEN VIVRE BIEN VIEILLIR
Maison régionale des Activités Gymniques
10 avenue Yves-Brunaud
Tél. 05 61 15 43 73
seniorsanteloisir@yahoo.fr



Dynamique et propice au vivre ensemble, la Ville de Colomiers œuvre activement à promouvoir l'inclusion des citoyens en situation de handicap via la charte communale et la Commission Communale d'Accessibilité des personnes handicapées.

► Pôle Participation citoyenne

La Mission Handicap est en étroite collaboration avec d'autres services de la Mairie et différents partenaires. Elle propose différentes activités et de nombreux objectifs :

- Informer, conseiller, orienter, sensibiliser
- Développer une meilleure accessibilité
- Diagnostiquer les difficultés signalées et en informer les services compétents
- Permettre une meilleure autonomie des usagers
- Favoriser la mixité, les échanges
- Accompagner l'initiative citoyenne

MISSION HANDICAP

Mairie de Colomiers (1^{er} étage)
1 place Alex-Raymond - BP 30330
31776 Colomiers Cédex - Tél. 05 61 15 21 73
handicap@mairie-colomiers.fr

► La commission d'accessibilité

Cette commission regroupe des citoyens colomiers, des représentants associatifs et du monde économique. Leur expertise d'usage permet de développer l'accessibilité des installations ouvertes au public (IOP) et des établissements recevant du public (ERP), mais aussi des événements ou encore de faciliter l'accès numérique.

► La charte communale accessibilité

En 2007, puis en 2017, la Ville et 18 associations cosignent cette charte. Ce document cadres se décline en 11 axes de travail, dont l'objectif est d'inscrire notre territoire dans une dynamique inclusive.

- La concertation et l'information,
- L'accès aux lieux publics,
- La mobilité et les transports,
- Le logement, l'emploi et la formation,
- L'éducation et l'enfance,
- L'accès aux sports, aux loisirs et à la culture et enfin, tout ce qui concerne l'environnement social et individuel.

► Ciné-Relax :

Ciné Relax propose, dans des salles de cinéma classiques une expérience de cinéma vivante et chaleureuse, où chacun-e est accueilli-e et respecté-e.

Les séances sont simplement adaptées pour que chacun-e, quel que soit le degré de son handicap ait le plaisir d'aller au cinéma, avec les autres spectateurs-rices.

Elles permettent à des enfants, adolescents ou adultes dont le handicap entraîne des comportements "atypiques" de découvrir un loisir culturel en confiance et d'y prendre un grand plaisir.

Villes pour Tous : Ce programme propose des animations à Toulouse Métropole. Toutes celles proposées sont accessibles à toutes et tous, en situation de handicap ou pas. Des aides sont également proposées pour tous les handicaps.

► Accessibilité téléphonique :

Pour une égalité de service public, les accueils municipaux sont dotés d'une plateforme de transcription pour répondre aux personnes sourdes ou malentendantes avec l'annuaire Elio Connect.

SOCIAL- SANTÉ

► SAVS « Saint-Exupéry »

Service d'accompagnement à la vie sociale
Capacité d'accueil : 19 places
15 avenue Clément-Ader - 31770 Colomiers
Tél. 05 34 60 21 99 - Fax 05 61 16 05 85
savs@apeihsat.org

► SAVS « YMCA »

Service d'accompagnement à la vie sociale
8 chemin de Cournaudis - BP 60155
31774 Colomiers
Tél. 05 61 30 14 46 ou 05 61 78 92 54

► Maison départementale des personnes handicapées de la Haute - Garonne

10 place Alfonse-Jourdain, Toulouse - Tél. 05 61 31 30 28

Accueil général (enfants et adultes) & **Pôle médical**
Le matin : 8h45 - 12h15

L'après-midi : 13h45 - 16h45

Numéro vert : 0800 31 01 31

Service adulte : 05 34 33 11 00 (prix d'appel local)

Service enfant : 05 34 33 11 60 (prix d'appel local)

HANDICAP

EMPLOI

► GIRPEH Midi-Pyrénées

Centre de ressources professionnel qui s'adresse à des personnes bénéficiaires de la loi de 1987.

Rampe du Belvédère - 11 Bd des Récollets
31078 TOULOUSE Cedex 04

Tél. 05 61 14 79 79 - Fax. 05 61 53 14 89

contact@girpehtech.org - www.girpehtech.org

► YMCA OCCITANIE

Depuis plus de 50 ans, L'YMCA aide les personnes en situation de handicap

13 avenue Edouard-Serres - BP 50 308 Colomiers

Tél : 05 61 15 98 98

► AGEFIPH Midi-Pyrénées

Fond pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées.

17 boulevard de la Gare - BP 5827

31505 TOULOUSE CEDEX 5

Tél. 05 62 47 88 20

www.agefiph.asso.fr

► Réseau Cap Emploi

Dispositif d'insertion des personnes en situation de handicap, d'exclusion ou de difficulté sociale. Travail protégé ou formation
27 bd des Minimes - 31200 Toulouse
formation@ymca-occitanie.com

► ESAT Saint-Exupéry

Établissement et Services d'Aide par le Travail

Capacité d'accueil : 51 places

15 avenue Clément-Ader 31770 Colomiers

Tél : 05 34 50 41 50

esat@apeihsat.org

► YMCA - ESAT/Entreprise adaptée

Insertion sociale pour personnes en situation de handicap.

13 avenue Edouard-Serres - BP 50 308 Colomiers

Tél. 05 61 15 98 98

esat@ymca-colomiers.asso.fr

► ASEI - CAMADOC - Site Caminade

Établissement et Services d'Aide par le Travail

4 avenue Yves-Brunaud, Colomiers

Tél : 05 34 55 21 50

centre.caminade@asei.asso.fr

SPORTS, LOISIRS ET CULTURE

► Association Sportive Ymca Colomiers A.S.Y.C. (U.S.C.)

Sports adaptés Football - Basket

YMCA - 13, avenue Edouard-Serres

► Colomiers Handisports

Ski handisport - cyclisme - cyclotourisme

Tél. 05 34 36 96 34

► Colomiers Schuss ski club

Maison des associations Marie-jo Marty

1 allée Abel-Boyer

schusskiclub@aol.fr - www.schusskiclub.com

► Cyclisme handisport (U.S.C. Cyclisme)

Tél. : 06 12 22 36

www.tandembleublan.e-monsite.com

► Tiers temps Social

Activités éducatives et de loisirs en direction d'enfants et de jeunes en situation de handicap ou présentant des troubles de la socialisation.

Tél. 05 61 12 65 00

► Lecture pour déficients visuels

Le Pavillon Blanc Henri-Molina propose des livres en braille ou gros caractères.

Place Alex-Raymond, Colomiers - Tél. 05 61 63 50 00

PETITE ENFANCE - ENFANCE - ÉDUCATION

► Espace Ecoute Parents

Echanges sur la relation parents-enfants.

Suivi individuel avec un psychologue.

Tous les mardis après-midi en alternance

Maison citoyenne En-Jacca et Saint Exupéry

de 14h à 18h - Tél. 05 61 15 31 79

► AGAPEI - IME Autan Val Fleuri

Institut medico-éducatif service adolescence

13 rue Clément - Ader, Colomiers - Tél. 05 61 15 99 20

siege-social@agapei.asso.fr

► Aide médico-sociale

• Maison des Solidarités du Conseil départemental 31

4 allée du Plantaurel, Colomiers

Tél. 05 61 16 82 00

Consultation des nourrissons

Au centre de Colomiers : 05 61 16 82 00

Au centre de Léguevin, rue d'Aquitaine : les 2^e et 4^e mardis du mois de 9h à 12h.

Tél. 05 61 86 62 01

• Centre médico-psychologique (enfants)

2 place du 19 mars 1962, Colomiers

Tél. 05 61 43 45 20

Consultations : du lundi au vendredi de 9h à 17h

• Adaptations pédagogiques et scolarisation des élèves handicapés

Mme Sylvie Renouf - M. Detchart Frédéric

18 rue du Faubourg Bonnefoy, 31500 Toulouse

Tél. 05 61 99 98 41

• Commission département de l'éducation spéciale (C.D.E.S.)

Maison du handicap

15 avenue Fondeyre, 31200 Toulouse

Tél. 05 62 72 93 50

DÉPLACEMENTS**► Le transport Mobibus****Pour quel type de handicap ?**

Ce service de transport à la demande est réservé aux personnes à mobilité réduite pour les déplacements sur Colomiers et la région toulousaine.

Accès direct

- Handicap moteur permanent ou temporaire nécessitant l'usage d'un fauteuil roulant.
- Handicap visuel donnant droit au bénéfice d'une carte d'invalidité "cécité totale".

Accès suite à passage en COMMISSION

- Handicap moteur et visuel, permanent ou temporaire, ne permettant pas d'utiliser les transports en commun et ne répondant pas aux critères cités précédemment. Visite médicale auprès d'un médecin agréé par Tisseo SMTC et validée par la commission d'accès.

Renseignements et réservations :

Mobibus - Tisseo - TPMR Toulouse

133 Chemin de sang de cerp 31200 Toulouse

Tél. 09 69 39 31 31

www.tisseomobibus.com

ASSOCIATIONS**► Association des parents d'enfants inadaptés et handicapés de la société Airbus Toulouse (A.P.E.I.H.S.A.T)**

316 route de Bayonne, 31060 Toulouse Cédex

Tél. 05 61 93 64 98

► Association des Familles de Traumatés Crâniens Midi-Pyrénées (A.F.T.C.)

Tél. 05 61 78 50 58

1 rue de La Pradine, Colomiers

aftc.mp@traumacranien.org

► APF - Délégation départementale

60 chemin du Commandant Joël Le Goff

31100 TOULOUSE

Tél. 05 34 50 85 50

dd.31@apf.asso.fr

dd31.blogs.apf.asso.fr

► AVH

7 rue Idrac - 31000 Toulouse

Tél. 05 61 62 44 45 - Fax 05 61 62 01 64

comite.toulouse@avh.asso.fr

comite.avh.toulouse.free.fr/page/page_accueil.php

► APAJH

68 chemin Carrosse - 31400 Toulouse

Tél. 05 62 71 67 90 - Fax 05 62 71 67 94

► Droits Solidarité Handicap

Défense des droits existants des travailleurs handicapés.

Tél. 06 21 97 01 52

8 allée du Cap Sicié, Colomiers

dsh31@hotmail.fr

► I.R.I.S. (Institut de recherche sur les implications de la langue des signes)

Cours de LSF et enseignement bilingue aux enfants sourds.

10 avenue Georges-Guynemer

Bât D 01, Colomiers

Tél. 05 61 18 82 58 et 05 34 55 93 78

les.iris@wanadoo.fr - http://ass.iris.free.fr

► Rétina-France

Soutien à la recherche médicale en ophtalmologie et aide aux déficients visuels.

2 chemin du Cabiról - Colomiers

Tél. 0 810 30 20 50 (n°azur)

Info@retina-france.asso.fr

www.retina-france.asso.fr

CULTURE

PÔLE COOPÉRATION - VIE CULTURELLE

1^{er} étage
Mairie de Colomiers
1 place Alex-Raymond - BP 30330
31776 Colomiers Cedex
Tél. 05 61 15 23 74

Accueil public

(1^{er} étage)

Renseignements et réservations :
Tél. 05 61 15 23 82
info.culture@mairie-colomiers.fr

La Ville de Colomiers consacre une place importante à la création artistique et aux arts nouveaux. Ville de cultures et d'images, elle organise depuis de nombreuses années le Festival de bande dessinée dont le rayonnement national est reconnu.

En 2023, un nouveau festival Press-Play voit le jour dédié à l'image animée sous toutes ses formes qui s'inscrit dans cette dynamique.

La programmation culturelle est également riche d'événements associatifs reconnus tels que Nothing 2Looz, festival de breakdance.

Retrouvez la plaquette de la saison culturelle sur ville-colomiers.fr



Des équipements culturels municipaux de qualité à la programmation riche et variée, le Pavillon blanc Henri-Molina, le conservatoire à rayonnement communal, le cinéma le Grand Central et le Petit Théâtre du centre vous accueillent toute l'année.

LE PAVILLON BLANC HENRI-MOLINA

Conçu par l'architecte Rudy Riciotti, cet équipement de 5 830 m² a la particularité de regrouper une médiathèque et un centre d'art.

Horaires d'ouverture

Du mardi au vendredi : 13h - 18h30

Samedi : 10h - 18h30

Horaires spécial examens

Du mardi au samedi : 10h - 18h30

(3 semaines avant le bac)

Lieu de culture et de création

Entrer dans le Pavillon Blanc, c'est accéder librement à la médiathèque, ludothèque, aux documents, aux ressources numériques et à l'espace d'exposition du Centre d'art.

Les pôles de la médiathèque

Plus de 100 000 documents (livres, CD, DVD, revues, ressources numériques...) vous attendent, répartis sur les deux niveaux de l'établissement.

La consultation sur place des documents est libre d'accès. L'emprunt se fait sur inscription avec la carte adhérent.

Fermeture : les dimanches, lundis et jours fériés et dernière semaine de l'année

Pour tout savoir sur les modalités d'inscription et de prêt, les tarifs, les documents disponibles et toutes les activités proposées sur :

Facebook.com/pavillonblanc.colomiers.

www.pavillonblanc-colomiers.fr

Médiathèque - Centre d'Art de Colomiers

4 place Alex-Raymond, 31770 Colomiers

www.pavillonblanc-colomiers.fr

Tél. 05 61 63 50 00

contact@pavillonblanc-colomiers.fr

LE CONSERVATOIRE

Etablissement Public d'Enseignement artistique

11 rue Chrestias, Colomiers

Tél. 05 61 15 22 86

conservatoire@mairie-colomiers.fr

Cet établissement public propose un large éventail d'enseignements spécialisés et de pratiques artistiques associées.

► Musique /Chant

A partir de 4 ans : Eveil à la musique et à la danse

A partir de 6 ans : Initiation et atelier découverte

A partir de 7 ans : Formation musicale et pratique collective

- Alto, clarinette, flûte traversière, flûte à bec, hautbois, saxophone, trombone, trompette, tuba, violon, violoncelle

- Guitare amplifiée, basse, batterie

- Piano, accordéon, guitare classique, percussions

- Formation musicale, labo de musiques actuelles, atelier de musique assistée par ordinateur (MAO)

- Pratiques collectives : chœurs, Petite harmonie, orchestres, musique de chambre, atelier chant-piano, atelier musiques actuelles, Combo jazz, Big band, Marching brass

- Stages

- Masterclasses

► Danse

A partir de 4 ans : Eveil à la danse et musique

6-7 ans : initiation et atelier découverte

A partir de 8 ans : 2 cours de pratique par semaine (classique ou jazz) ou 1 cours (contemporain)

► **Musique/chant/Danse adultes** dans la limite des places disponibles

► Arts Plastiques

A partir de 6 ans : Eveil multi-techniques

Jeunes et adolescents : Multi-techniques et préparations aux concours



Adultes : Toutes les pratiques

- Céramique sur tour ou sur plaque
- Dessin
- Peinture
- Volume (modelage, sculpture)

- Histoire de l'art

- Workshops

► Théâtre

De 8 à 18 ans : Découverte, travail sur le répertoire, improvisation, création

AUDITORIUM JEAN CAYROU

Rue Chrestias - Colomiers

Salle de spectacle et de répétition du Conservatoire de 120 places.



CULTURE

CINÉMA LE GRAND CENTRAL

Allée du Rouergue, Colomiers

Programme à la quinzaine

www.veocinemas.fr/grand-central-colomiers

L'exploitation de cet établissement est confiée à la société Sagec-Cinéma, par délégation de service public.

Ce complexe cinématographique propose une offre diversifiée, culturelle et de loisirs avec un coût moyen de 6 € la place. Pass culture : 6 places pour 30€ ou 10 places pour 50€.

- Une programmation mixte composée de films dits de divertissement, de films Art et Essai et jeune public. 350 films par an, dont 105 films nouveaux grand public en sortie nationale
- Des séances tous les jours de la semaine
- Un accompagnement à l'éducation à l'image des jeunes en lien avec l'Éducation nationale
- Une collaboration renforcée avec le milieu associatif et culturel (rencontres, débats, avant-premières, Ciné sous les étoiles...)

Des collaborations pérennisées avec les festivals régionaux (festivals Cinespaña, Ciné-Latino, Made in Asia, Festival BD de Colomiers...)

- Un espace accueillant accessible aux spectateurs en situation de handicap et une programmation adaptée pour ces publics
- Un ciné café, des espaces enfants et d'exposition
- Une politique tarifaire équilibrée : le prix des places variera de 3 € (scolaires) à 8,90 € (plein) avec un tarif abonné à 5,90 €, ou encore un tarif moins de 14 ans à 4,50 €.

Un cinéma accessible

Le Grand Central dispose de 23 places pour personnes à mobilité réduite, réparties dans les différentes salles et accessibles de plain-pied ou par ascenseur.

Les spectateurs bénéficient d'un parking arboré de 52 places et des autres parkings gratuits du centre-ville, situés à proximité de l'équipement.

Le Central club / restaurant du cinéma

Restaurant & Salon de thé

05 32 09 62 80 - ouvert du mardi au dimanche.

PETIT THÉÂTRE DU CENTRE

43 rue du Centre, Colomiers

Tél. 05 34 52 96 72 - / 06 68 36 85 02

petit.theatre.centre@gmail.com

theatreducentre-colomiers.com

Aménagé rue du Centre, le Petit Théâtre du centre est une salle municipale qui dispose de 80 places, d'une scène de 38 m2 et d'une loge. La Compagnie Paradis y est résidente, d'autres compagnies s'y invitent proposant leurs spectacles tout public.



**PÔLE ÉDUCATION - LOISIRS ÉDUCATIFS
ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES**
Mairie de Colomiers (1^{er} étage)
1 place Alex-Raymond - BP 30330
31776 Colomiers Cedex
Tél. 05 61 15 24 35
peleaps.accueil@mairie-colomiers.fr

PÔLE SPORTS ET ÉQUIPEMENTS SPORTIFS
Mairie de Colomiers
1 place Alex-Raymond - BP 30330
31776 COLOMIERS CEDEX
Tél. 05 61 15 24 32



ÉCOLE MUNICIPALE DES ACTIVITÉS SPORTIVES ET ARTISTIQUES

L'école municipale d'initiation sportive et artistique (EMISA) intervient dans les centres de loisirs (élémentaires et maternels) et dans les maisons citoyennes de la ville à chaque vacances scolaires.

De nombreuses activités sportives : cirque, handball, gymnastique, VTT, pétanque ou judo sont proposées aux enfants fréquentant ces structures.

L'EMISA est étendue aux 3-17 ans pour le centre de loisirs et au 2-12 ans pour les Maisons citoyennes.

Pour que votre enfant puisse participer aux activités, il doit être inscrit au centre de loisirs et avoir complété le dossier Famille (envoyé lors des inscriptions scolaires) ou vous rapprocher d'une maison citoyenne.

TICKET SPORTS

La Ville de Colomiers a souhaité favoriser l'accès à la pratique sportive pour les plus défavorisés. Ainsi, depuis 2009 les enfants colomérins âgés entre 4 et 16 ans bénéficient d'une aide financière permettant une diminution du coût de l'inscription dans une association sportive de la ville.

► Conditions d'attribution du Ticket Sport

Bénéficiaires : les enfants âgés de 4 ans à 16 ans et domiciliés à Colomiers au moment de l'inscription, s'inscrire dans une association sportive de Colomiers. Quotient familial inférieur ou égal à 680 : ticket sport de 59 €, ou supérieur à 680 et famille bénéficiaire de l'allocation de rentrée scolaire (A.R.S.) : ticket sport de 33€.

► Retrait des tickets sport au Service des Sports

Avec la carte vacances loisirs délivrée par la CAF (QF < 680), ou l'attestation de versement de l'allocation de rentrée scolaire (QF > 680), ou l'avis d'imposition pour les enfants de 4 et 5 ans non concernés par l'A.R.S., ainsi qu'un justificatif de domicile et le livret de famille ou toute pièce d'identité de l'enfant.

GYMNASTIQUE MUNICIPALE ADULTE

De septembre à juin (sauf vacances scolaires).

Plusieurs séances par semaines sont proposées à la Maison des Associations Marie-Jo-Marty et/ou au Gymnase Bertrand-Andrieux. Possibilité de participer à une ou deux séances avec un tarif individuel ou un tarif de couple. Attention, places limitées !

SPORT

ESPACE NAUTIQUE JEAN-VAUCHÈRE
Place des Fêtes - 31770 Colomiers
Tél. 05 61 15 31 50
espacenautique-colomiers.com

HORAIRES D'OUVERTURE

Tous les jours

Lundi, mercredi et vendredi : 10h - 20h

Mardi et jeudi : 7h - 21h30

Samedi : 12h - 19h et dimanche : 9h - 19h

Après le 2 mai jusqu'à 20h

Pour les vacances toutes les informations sur le site :
espacenautique-colomiers.com

TARIFS

• Enfants columérins et extérieurs

1 entrée : 3,50 €

10 entrées 26 € ou 33€ pour l'extérieur

• Adultes columérins et extérieurs

1 entrée : 4,70 €

10 entrées 35 € ou 44 € pour l'extérieur

• Entrée famille : 13 €

• Abonnement mensuel enfants

17 € pour les columérins et 26 € pour l'extérieur

• Abonnement mensuel adultes

22 € pour les columérins et 33 € pour l'extérieur

• Abonnement annuel uniquement pour les adultes

à 191 € pour les columérins et 254 € pour l'extérieur



Retrouvez les informations sur les animations et l'événementiel sur : espacenautique-colomiers.com

BAGNADE ET DÉTENTE

- **4 bassins couverts** : sportif, entraînement, ludique, pataugeoire
- **1 espace extérieur** : toboggan, rivière, lagunes et plages minérales et engazonnées
- **1 espace détente & bien-être** : Spa, sauna, hammam et jacuzzi
- **Des attractions ludiques** : toboggan, rivière, cascade, jets...
- **Restaurant Menthe à l'eau** : Bar et grill restaurant avec terrasse
- **Anniversaires** : pour les 6-12 ans, possibilité de fêter leur anniversaire à la piscine (jeux aquatiques, cadeaux, goûter au restaurant Le Menthe à l'eau, photos...) encadré par un maître-nageur.

ACTIVITÉS AQUATIQUES

• Activ' Sport-santé

L'ENJV propose deux cours hebdomadaires, le mercredi à 18h et vendredi à 11h30. Cette activité s'adresse aux personnes avec une prescription médicale du médecin traitant pour des patients atteints d'une affection de longue durée.

• Bien être femme enceinte

Les vendredis matins à 10h et samedis à 11h.

• **Ecole de l'eau enfants et adultes** : apprentissage de la natation afin de pouvoir évoluer de façon autonome dans l'eau. Plusieurs niveaux sont proposés.

• **Stages aisance aquatique** pour les 4 - 5 ans.

• **Stages de natation enfants** durant les vacances scolaires : stages de 8 à 10 jours pour les 6 - 11 ans.

• **Activités enfants** / à la séance : Bébé nageurs et Explo'Family : découverte et familiarisation avec le milieu aquatique. Les jeux et les parcours ludiques aménagés dans le bassin permettront à l'enfant, accompagné de ses parents, d'appréhender l'eau en douceur et développer sa motricité aquatique.

• **Activités adultes** / à la séance : Aquabike, aquagym, aquafitness, aquaperf, aquasport, circuit-training : toute une gamme d'activités avec différents niveaux d'intensité.

• **Location d'appareils de fitness aquatique** : Aquabikes, vélos elliptiques et tapis de course sont proposés à la location pour une pratique libre.

LE COMPLEXE SPORTIF CAPITANY

Avenue Yves-Brunaud

- **13 hectares** de pelouse, de structures sportives, de vestiaires, de tribunes... offrant à tous ceux qui le souhaitent de pratiquer une multitude de sports différents (le football, la gymnastique, l'athlétisme, le roller...)
- **Une maison dédiée aux activités gymniques (MAG)** permettant au Comité régional de gymnastique de pouvoir accueillir toutes les sélections régionales en entraînement et compétition.
- **Un espace fitness en plein air**, ouvert à tous, 7 jours sur 7, pour pratiquer une activité physique de manière libre et gratuite. (Autres sites : square des Marots – place des Marots)
- **Pistes d'athlétisme** Paul-Gauthier

COMPLEXE DE TENNIS DU CABIROL

Allée des Alpilles

- **Un équipement sportif** de 15 000 m²
- **16 courts** : répartis entre les 7 courts couverts (dont 4 en terre battue et 3 en résine) et les 9 courts extérieurs (4 en terre battue et 5 en béton poreux).
- **Un espace convivialité** de 80 m² situé au rez-de-chaussée du club-house. Ce rez-de-chaussée compte également trois bureaux et une cuisine. Le sous-sol (situé au niveau des courts de tennis extérieurs) accueille quatre vestiaires, une salle d'échauffement et des locaux de stockage.



PÔLE DÉVELOPPEMENT ASSOCIATIF MANIFESTATIONS

Mairie de Colomiers (1^{er} étage)
1 place Alex-Raymond - BP 30330
31776 Colomiers Cedex
Tél. 05 61 15 23 82
vie.associative@mairie-colomiers.fr

Avec près de 300 associations et des milliers de bénévoles et de licenciés, le tissu associatif colomérin est riche et dynamique. Au quotidien, la Ville de Colomiers accompagne et soutient cette vie locale dans des domaines diversifiés.

Retrouvez l'annuaire des associations sur le site de la ville : ville-colomiers.fr

DES FÉDÉRATIONS D'ASSOCIATIONS

Si nombre d'associations sont encore indépendantes, d'autres ont fait le choix de s'affilier ou fédérer dans l'une des trois fédérations d'associations existantes sur la ville :

FÉDÉRATION ASSOCIATIVE COLUMÉRINE

Place des Fêtes - Espace Lucien-Blazy
Tél. 05 61 78 29 22
fac.colomiers@wanadoo.fr

CLUB LOISIRS-LÉO-LAGRANGE

6 Place du Val d'Aran
Tél. 05 61 78 60 52
secretariat@leolagrangecolomiers.fr

UNION SPORTIVE COLUMÉRINE

(USC omnisports)
Place des fêtes - Espace Lucien-Blazy
Tél. 05 61 15 49 30
colomiers-omnisports.fr

EMPLOI

POLE VIE CITOYENNE ET SOLIDAIRE

Insertion - PLIE
Mairie de Colomiers (1^{er} étage)
1 place Alex-Raymond - BP 30330
31776 Colomiers Cedex
Tél. 06 43 41 41 59

PLAN LOCAL POUR L'INSERTION ET L'EMPLOI

Au sein de la Ville, des agents référents Plie (Plan local pour l'insertion et l'emploi), conseillers en insertion professionnelle vous accompagnent dans vos recherches d'emploi.

Ce dispositif est proposé sur rendez-vous à tout demandeur d'emploi columérin ou résidant d'une commune de Toulouse Métropole (le secteur de Colomiers comprend les communes de Brax, Pibrac et Tournefeuille)



Le Plan local pour l'insertion et l'emploi propose un suivi individuel et confidentiel, en fonction de votre situation personnelle et professionnelle au regard de l'emploi. La finalité du Plie est de faciliter l'accès et le maintien à l'emploi durable des personnes en insertion sociale et professionnelle, grâce à un programme d'actions actualisé pour lever les freins à l'emploi. Le Plie contribue activement au développement de réponses nouvelles en matière d'insertion professionnelle sur son territoire d'intervention.

Le référent Plie vous accompagne tout au long de votre parcours et pendant les six premiers mois de votre prise de poste. Des actions spécifiques vous sont réservées :

- ▶ La construction d'un parcours individuel professionnel
- ▶ Les conseils aux démarches liées à l'emploi et la formation
- ▶ La participation à des ateliers et actions collectives
- ▶ La mise en relation avec des partenaires

À l'initiative de Toulouse Métropole, en partenariat avec la Communauté d'agglomération du Sicoval et le concours financier du Fond social européen (Fse), le PLIE travaille en lien étroit avec l'ensemble des acteurs de l'insertion, de l'emploi et de la formation. Sa plateforme territoriale développe également des actions structurées avec les entreprises locales.



AUTRES ORGANISMES

► Pôle Emploi

25, boulevard Victor-Hugo - Colomiers

Tél. 3949 pour les demandeurs d'emploi
3995 pour les employeurs

- Accueil et inscription des demandeurs d'emploi
- Versement des allocations des demandeurs d'emploi indemnisés
- Accompagnement de chaque demandeur d'emploi dans sa recherche d'emploi
- Prospection du marché du travail
- Création et reprise d'activités
- Aide aux entreprises dans leur recrutement

Le lundi, mardi et mercredi : de 8h30 à 12h30 - l'après-midi uniquement sur rendez-vous, jeudi : de 8h30 à 12h30 et vendredi de 8h30 à 12h30 - l'après-midi : uniquement sur rendez-vous

► Mission locale Haute-Garonne

6 avenue Edouard-Serres, Colomiers

Tél. 05 61 78 51 46

Colomiers@ml31.org

www.ml31.org

- Orientation professionnelle
- Offres d'emploi et formation pour les 16-25 ans

► Cap Emploi

- Accompagnement des demandeurs d'emploi en situation de handicap

Sur rendez-vous au Tél : 05 34 40 91 91

www.capemploi31.com

Permanence de Colomiers sur rendez-vous

au 05 61 31 30 28

► Région Occitanie,

Direction emploi, formation

- Information et accès aux formations
 - Financement des formations
- Tél : 0 800 007 070

► CIBC : Centre interinstitutionnel de bilans des compétences

Point relais conseil pour la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)

Tél : 05 62 05 26 40 sur rendez-vous

cibc.gers@wanadoo.fr

ASSOCIATIONS EMPLOI / INSERTION / FORMATION

► La Passerelle

1 rue de Provence, Colomiers

Tél. 05 62 74 04 09

► L'Autre Rive

33 chemin d'Embax, Colomiers

Tél. 05 61 15 57 50 - Fax. 05 61 30 30 98

► La Pie Verte

9 Avenue Latécoère, Cornebarrieu

Tél. 05 61 85 25 58

► Réponses plurielles

33 chemin d'Embax, Colomiers

Tél. 05 82 95 67 79

info@reponsesplurielles.com

► Ymca (Centre de formation)

1 allée de la Pradine, Colomiers

- Accompagnement à l'emploi

- Formations qualifiantes et continues.

Tél. 05 61 15 99 49 - Fax. 05 61 15 99 48

► Point Rencontre chômeurs et précaires

2 allée du Vignemale, Colomiers

Tél. 05 61 15 43 44

► La Maison de l'Initiative

Permanences à la Mijoteuse, Colomiers

Tél. 05 34 63 81 10 - Fax. 05 34 63 81 11

mi31@maisoninit.coop

► English Enterprise

Organisme de formation en langue étrangère spécialisé en anglais professionnel

Tél. 05 61 15 15 56

► ORT

14 rue Etienne-Collongues, Colomiers

Tél. 05 61 15 92 60

► AFPA

6 avenue Edouard Serres

Tél. 09 72 72 39 36

EMPLOI

LA MIJOTEUSE

Bouillon de talents de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS)

Lieu municipal dédié aux créateurs d'activité relevant de l'ESS

5 place Joseph-Verseille

Tél. 05 61 15 31 87

mijoteuse@mairie-colomiers.fr

La Mijoteuse est un lieu d'accompagnement à la création d'activité à Colomiers principalement en lien avec l'Economie sociale et solidaire. Elle accueille les porteurs de projet en mettant à leur disposition plus de 350 m² d'espaces de travail et de partage.

Missions : Encourager l'innovation sociale, participer à la création d'emplois locaux, favoriser des projets qui répondent à des besoins de territoire.

Services : Dans un environnement stimulant et convivial, la Mijoteuse met à votre disposition des ressources, un réseau de partenaires et organise des rencontres pour lancer, accompagner et développer vos initiatives.

- Lieu d'accueil et d'accompagnement
- Réunions d'informations et permanences pour la création d'activité
- Espaces de travail partagé en accès libre
- Location de bureaux indépendants
- Domiciliation des structures sur demande
- Centre de ressources
- Organisation d'événements



PÉPINIÈRE D'ENTREPRISES

Sciences Parc du Perget

23, boulevard Victor-Hugo

Tél. 05 62 12 14 07 - Fax : 05 62 12 14 09

Toulouse Métropole - Direction du développement économique et de l'emploi

1 place de la Légion d'honneur BP 5821

31505 Toulouse Cédex 5

Tél : 05 81 91 72 08

Pépinière d'entreprises de Toulouse Métropole, ce site offre un ensemble de services de détection, sélection, orientation stratégique et accompagnement des porteurs de projets et facilite l'accès aux réseaux d'entreprises et aux partenariats.

CLUB D'ENTREPRISES DE L'OUEST TOULOUSAIN

Maison de l'Economie, du Commerce et de l'Artisanat

29, chemin de la Nasque 31770 Colomiers

Tél. 05.61.49.82.39.

contact@club-eo.fr

Une association loi 1901 aux objectifs multiples :

- Favoriser les échanges par les rencontres des dirigeants des sociétés membres
- Informer les membres sur des thématiques précises pour les accompagner dans leur métier et leur fournir les clefs dans des domaines divers tels que le social, le juridique, la fiscalité, etc...
- Apporter un soutien à un membre en difficulté. Initier des actions en organisant les Trophées des défis d'Entreprises dont l'objectif est de valoriser les PME de la région
- Organiser des soirées thématiques avec le concours d'intervenants extérieurs
- Parrainage et soutien des jeunes entrepreneurs.

"L'emploi à votre porte"

Un tiers-lieu dédié à l'emploi

Animé par le Club d'Entreprises de l'Ouest Toulousain

12 bis, place du Val d'Aran

Tél. 06 30 33 74 25

contact@club-eo.fr

COMMERCES DE PROXIMITÉ ET MARCHÉS

COMMERCES DE PROXIMITÉ

Avec **2 700 entreprises** dont près de **300 commerces**, la Ville de Colomiers, grâce à une politique d'urbanisation maîtrisée, fait une part large aux commerces de proximité. Ainsi plusieurs cœurs de quartier sont dotés de petits commerces (boulangers, supérette, fleuriste...) et services (presse, bureau de poste, coiffeur...) : au **Village**, au **Perget**, sur la **place des Marots**, au **Val d'Aran**, dans les quartiers de la **Naspe** et des **Ramassiers...**

En complément de ces cœurs de quartier, sont également présents sur la ville deux grands pôles commerciaux :

- **la zone commerciale du Perget**, dédiée aux loisirs et à l'équipement de la maison
- **la rue du Centre** en grande partie consacrée à l'alimentaire et à l'équipement de la personne.

MARCHÉS DE PLEIN VENT

Marché Place du Languedoc

Jeudi : 7h - 13h

Samedi : 7h - 13h

"L'autre marché"

Tous les 3^e dimanches du mois : 9h - 15h

Producteurs locaux, animations festives, dégustations et restauration.

Pour toute demande d'emplacement sur le marché de Plein vent, veuillez adresser votre courrier à :

Madame le Maire de Colomiers
Karine Traval-Michelet
1 place Alex-Raymond - BP 30330
31776 Colomiers Cedex

Dans ce courrier doivent apparaître :

- le nom du demandeur ou de la société inscrite au Registre du Commerce
- la nature des produits proposés à la vente
- les jours demandés
- le nombre de mètres linéaires envisagés,
- les justificatifs professionnels (extrait du Kbis, inscription au registre du commerce et d'industrie et attestation d'assurance)



ville-colomiers.fr



webtv-colomiers.fr



facebook.com/ville.colomiers.fr



[@Colomiers31](https://twitter.com/Colomiers31)



www.ville-colomiers.fr



PAVILLON BLANC HENRI MOLINA
MEDIATHEQUE | CENTRE D'ART
DE COLOMIERS

pavillonblanc-colomiers.fr

FESTIVAL BD

bdcolomiers.com



espacenautique-colomiers.com